

# les Echos))

de St Mamet la Salvetat



les ACTUS  
de votre COMMUNE





# LES MOMENTS FORTS

d e l ' a n n é e 2 0 2 3

## CONSO CANTAL

Le 12 décembre dernier à Mauriac, la municipalité de Saint-Mamet-La Salvetat s'est vu décerner le prix Conso Cantal de niveau 2. Engagé dans cette démarche, ce prix remis conjointement par le Conseil Départemental et la Chambre d'Agriculture est une reconnaissance pour la qualité dans la confection des repas servis à la cantine de l'école et de son lieu de production des produits (Niveau 2 : de 25 à 50% de produits cantaliens et/ou dans un rayon de 20 km autour du département). Conso Cantal, c'est s'engager à consommer local, à consommer mieux pour le bien de l'économie locale, de nos enfants et de leur santé.

Un grand merci à notre cuisinier Christophe et à son personnel dédié pour leur investissement dans cette démarche d'achat de produits toujours plus locaux malgré un contexte inflationniste compliqué.



## FÊTE PATRONALE



La fête patronale de l'été organisée par le comité des fêtes s'est déroulée au cours d'un week-end ensoleillé et très riche en animations et festivités. Du vendredi soir 11 août au lundi matin très tôt, la fête de Saint-Mamet-La Salvetat s'est déroulée principalement dans le centre-bourg autour de la Place de la Fontaine, du Jardin de Pugnac et de la Place de l'An 2000. Un public conquis s'est déplacé en nombre pour assister aux diverses activités musicales, sportives ou encore gourmandes. Celles-ci toutes aussi différentes les unes que les autres ont permis de s'adresser à toutes les tranches d'âges et en fonction des goûts de chacun. La fête patronale c'est aussi à la fois un moment solennel le dimanche avec la célébration religieuse, la cérémonie du souvenir au monument aux Morts et à la fois traditionnel avec la retraite aux flambeaux et le spectacle pyrotechnique sur le site du Saint-Laurent. Un grand merci aux organisateurs et aux bénévoles pour leur engagement et la qualité des activités offertes.

## TELETHON :

Samedi 9 décembre : Le Téléthon revient à Saint-Mamet



Un SaintMaméthon nouvelle formule a été organisé à la salle polyvalente, au profit du Téléthon. Grâce à la mobilisation de plusieurs associations, un beau programme était proposé : randonnées organisées et balisées par l'association des Grolles-Trotteurs, démonstrations et challenges de véhicules radiocommandés avec le SMARC, grands jeux pour les enfants avec le CMJ, vente de gâteaux confectionnés par les Dynamic'seniors, vente de crêpes et bourriols faites sur place, et buvette tenue par le Comité des fêtes. Le CMJ avait sollicité les commerçants de la commune qui ont tous accepté de faire un don pour la confection d'un magnifique panier garni d'une valeur de 118.47€, gagné au juste-prix par deux participants ex-aequo.

Malgré un temps pluvieux, cette matinée a permis de récolter la somme de 766,60 € au profit du Téléthon.

Merci à tous pour votre participation et/ou contribution à la réussite de cette 1<sup>ère</sup> édition du SaintMaméthon.

Toutes les associations seront les bienvenues pour proposer des animations et enrichir le programme du SaintMaméthon 2024 !



# LE MOT DU MAIRE



*Chère Saint-Mametoise, cher Saint-Mametois,*

Cette année 2023 s'achève, à nouveau une année marquée par les guerres à nos portes, par une inflation toujours forte, avec ses conséquences sur le pouvoir d'achat. Notre pays n'a pas été épargné par les mouvements sociaux, les blocages politiques, des périodes de révolte laissant percer une montée accrue de la violence au sein de notre société. L'invective voire l'injure sont devenues un nouveau mode de rapport entre individus, trop souvent derrière l'anonymat des réseaux sociaux. De grâce, dans nos villages, oublions ces échanges qui trop souvent mènent au harcèlement et retrouvons les valeurs citoyennes du respect de l'autre, de sa parole et de ses idées, du partage et de l'écoute, et ce dès l'école ! L'échange, la proximité sont des atouts de nos territoires.

C'est bien le sens de l'action que nous souhaitons continuer à mener, pour que Saint-Mamet-la Salvetat reste un lieu où il fait bon vivre ensemble : les aides à nos nombreuses et indispensables associations, l'appui aux services de proximité vont dans cette voie de soutien à la vie locale et à l'animation de notre cœur de bourg, facteur d'attractivité de notre village.

2024 sera un millésime apportant son lot de nouveautés, d'évolutions, de réalisations. Si nous avons déjà vécu certains changements sur le ramassage et le tri des déchets, d'autres modifications supra-communales vont intervenir dans l'année qui vient : la conclusion du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal qui définira nos possibilités de construction (des ajustements sont encore possibles); l'intégration à un syndicat intercommunal de l'eau et de l'assainissement rendue indispensable pour préparer le transfert de cette compétence au 1er janvier 2026 et garder ainsi la maîtrise maximale sur ce service et son coût; les conclusions des études « Petite Ville de Demain » sur la mobilité, le commerce, la piscine nous guideront dans les décisions à prendre.

D'autre part, l'Établissement d'Accueil de Jeunes Enfants (crèche) bâtie et gérée par notre Communauté de Communes de la Châtaigneraie Cantalienne doit ouvrir cet automne, un service supplémentaire pour les familles. Cet outil nous aidera peut-être à retrouver à Saint-Mamet de jeunes enfants pour l'école. En effet, malgré la qualité de celle-ci et une démographie positive, le nombre d'enfants scolarisés diminue, comme dans bien des endroits du Cantal, et le risque de perdre à nouveau un poste à la rentrée prochaine est bien réel.

2024 verra aussi l'achèvement des travaux de l'îlot du centre-bourg, un futur lieu de vie, ainsi que le transfert de Proxi dans ses nouveaux locaux Place de l'An 2000, pour assurer à tous le service essentiel dans une commune comme la notre, rassemblant ainsi la plupart des commerces de bouche et le marché dans un même périmètre. La fin de ces importants chantiers nous permettra d'envisager l'étude et rapidement la réalisation d'une salle des fêtes qui nous fait encore défaut. De plus, des actions vers la transition écologique sont en cours, avec l'installation de panneaux photovoltaïques sur divers bâtiments, ainsi qu'un réseau de chaleur-bois vers les gymnases et la piscine, en synergie avec la Communauté de Communes. Comme vous pouvez le constater, l'équipe municipale continue d'être à l'oeuvre pour, dans les meilleures conditions, apporter services et outils au profit des habitants de notre commune, pour garder cette dynamique, avec des associations actives, des commerces bien présents, une équipe d'agents toujours prêts à remplir au mieux leurs missions.

Au seuil de cette année 2024 encore pleine de projets, je vous souhaite au nom du Conseil Municipal que celle-ci vous soit le plus favorable possible, que se réalisent vos vœux les plus chers, et que ces douze mois vous trouvent en bonne santé.

*Eric Février  
Maire de  
Saint-Mamet-la Salvetat*



**M. Eric Février**  
Maire de St Mamet La Salvetat

Mairie de  
St Mamet La Salvetat  
Tél. : 04 71 64 71 07  
Fax : 04 71 64 79 80  
courrier@stmamet-lasalvetat.com



## MAISON DE SANTE PLURIPROFESSIONNELLE :

5 rue A. Lacarrière Latour

### MEDECINS GENERALISTES : 04 71 49 20 18

Dr Marie FRUGERE  
Dr Camille GABRAC  
Dr Julie TOURRETTE  
Dr Chloé QUENTIN

### INFIRMIERS : 04 71 64 74 32

Mme Corinne CALDEFIE  
Mme Leslie GANDILHON  
Mme Valérie MONTIL  
Mme Ludivine NEVEU

### SERVICE DE SOINS INFIRMIERS

#### A DOMICILE : 04 71 49 19 23

### OSTEOPATHE : 04 71 67 31 27

Mme Maëlle AUBERGER

### PÉDICURE – PODOLOGUE : 07 76 80 81 42

Mme Marion DELCOURT

### KINÉSITHÉRAPEUTES : 04 71 46 96 96

Mme Cécile ESBRAÏ  
Mr. Jérôme MADRIGNAC  
Mr. Sébastien NOUHAUD

### DIÉTÉTICIENNE : 04 79 38 50 01

Mme Marion LAJARRIGE

### ERGOTHERAPEUTE : 06 65 50 98 90

Mme Pauline OLLIVIER

### PSYCHOLOGUE : 06 80 36 40 18

Mme Alexandra LAMPRE

### PSYCHIATRE : 04 71 49 20 18

Dr Gergana ZHEKOVA

### PHARMACIE : 04 71 49 32 32

Mme Fabienne ALQUIER

# S E R V I C E S

C O M M U N A U X

### MAIRIE : Ouverture au public

Lundi : 8h30 - 12h / 14h - 17h  
Mardi : 8h30 - 2h / 16h-17h  
Mercredi : 8h30 - 12h  
Jeudi : 8h30 - 12h / 16h - 17h  
Vendredi : 08h30 - 12h - 14h-17h : permanence téléphonique  
Samedi : 9h - 12h  
Tél.: 04 71 64 71 07  
courrier@stmamet-lasalvetat.com

### PERMANENCE DE MONSIEUR LE MAIRE

Les mardis sur rendez-vous (téléphoner au secrétariat)

### MÉDIATHÈQUE A. ROQUIER

Du Mardi au Vendredi : 14 h - 18 h  
Samedi : 9 h - 12 h

### PERMANENCE DES CONSEILLERS DEPARTEMENTAUX :

Dominique BEAUDREY et Florian MORELLE se déplaceront dans les mairies du canton après avoir pris rendez-vous avec les maires. La communication des différentes dates se fera par voie de presse et par notre municipalité.

### DECHETTERIE COMMUNAUTAIRE :

Lundi, Mardi, Mercredi de 8h à 12h  
Vendredi et samedi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30.  
Fermée le Jeudi et le Dimanche

### PÔLE DE PROXIMITÉ COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

#### DE LA CHÂTAIGNERAIE CANTALIENNE

5 rue des Placettes  
Tél : 04 71 49 33 30  
msp.stmamet@chataigneraie15.fr

### ADMR DE L'ENSEIGNE :

Permanence dans ses locaux 3, rue Lacarrière Latour du lundi au vendredi de 9h à 12h  
Tél : 04 71 49 32 20

### ASED CANTAL :

Permanence à la COMCOM le 1er mardi de chaque mois de 14h à 16h  
Tél : 04 71 49 33 30

### SOLHA (SOLIDAIRES POUR L'HABITAT)

9 Av. Aristide Briand, 15000 Aurillac  
Du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h  
Tél : 04 71 48 32 00

## De SAINT-MAMET-LA SALVETAT vers AURILLAC

C05 : Toute l'année sauf jours fériés		
Points d'arrêt		LMMJV
ST-MAMET	Place de la Fontaine	07 51
	Giratoire Tronquière	08 04
AURILLAC	C.M.C	08 06
	Saint-Joseph	08 09
	Cité administrative	08 14
	Square Gambetta	08 16
	Hôpital	08 18
	Gare routière	08 22
YTRAC	La Sablière	08 32

C04 : période scolaire		
Points d'arrêt		LMMJV
ST-MAMET	Eco-quartier	07:00
	Place de la Fontaine	07:05
	Laboul	07:07
	Les Places	07:10
AURILLAC	CMC	07:24
	Gare routière (*)	07:35
	Hôpital	07:38
	Palais de Justice	07:39
	Place St Etienne	07:42
	Lycée J. Monnet	07:45
	LP R. Cortat	07:49

## De AURILLAC vers SAINT-MAMET-LA SALVETAT

C05 : Toute l'année sauf jours fériés		
Points d'arrêt		LMMJV
YTRAC	La Sablière	17 : 20
AURILLAC	C.M.C	17 : 24
	Saint-Joseph	17 : 28
	Cité administrative	17 : 31
	Square Gambetta	17 : 33
	Hôpital	17 : 37
	Gare routière	17 : 40
	Giratoire Tronquière	17 : 50
ST-MAMET	Place de la Fontaine	18 : 04

C04 : période scolaire					
Points d'arrêt		Mercredi	Vendredi	LMJV	LMJ
AURILLAC	LP R. Cortat	12:25	18:04	17:07	18:04
	Lycée J. Monnet	12:27	18:06	17:08	18:06
	Place St Etienne	12:29	18:08	17:10	18:08
	Square République	12:35	18:10	17:15	18:10
	Hôpital	12:37	18:12	17:16	18:12
	Gare routière (*)	12:45	/	17:25	18:25
	CMC	12:48	/	/	18:28
	Les Places	13:02	18:42	17:42	18:42
ST-MAMET	Laboul	13:05	18:45	17:45	18:45
	Place de la Fontaine	13:07	18:47	17:47	18:47
	Eco-quartier	13:10	18:50	17:50	18:50



# DÉMOGRAPHIE

19 DÉCEMBRE 2022 - 31 DÉCEMBRE 2023

## NAISSANCES

<b>Lia PICARONIE</b>	1 lotissement Les Clauzels	22/03/2023	<b>Victoria BRUEL MONTIL</b>	Vialaque	14/09/2023
<b>Élio COUFFRANT PEJOUX</b>	321 route de bourrièrgues	14/04/2023	<b>Islem BOUDERGUE</b>	Besse	15/10/2023
<b>Emmy LOURS</b>	1 passage de l'Abbé Courchinoux	21/04/2023	<b>Evita MIERMONT</b>	2 Lotissement "Les Placettes Sud"	02/11/2023
<b>Fanny PUECH</b>	Rue des Monts du Cantal	21/05/2023	<b>Hugo DESTOMBES</b>	4 lotissement Caumont, Vigouroux	12/12/2023

## MARIAGES

<b>Guillaume FRUQUIERE &amp; Marlène TOSATTI</b>	22 Lotissement "Les Vergnes"	8/4/23	<b>Georgette TEISSEDOU Née RIGAL</b>	Besse	6/1/23
<b>Laurent LAPORTE &amp; Valérie MORENO</b>	Lieu-dit Alger	20/5/23	<b>Marcelle AUTHEMAYOU Née JAULHAC</b>	Bourrièrgues	16/1/23
<b>Michel COVILLE &amp; et Annie HENRY</b>	Lacombaldie	23/6/23	<b>Annie MARTINET Née ASFAUX</b>	47 Route Impériale	19/1/23
<b>François PICARD &amp; Christelle CANIS</b>	11 route de Plein Vent	24/6/23	<b>Odette Marie Françoise MALVEZIN Née LAPARRA</b>	Vigouroux Madunhac	11/3/23
<b>Frédéric BOUDERGUE &amp; Eliane LAYBROS</b>	Besse	21/7/23	<b>André DOMERGUES</b>	Vigouroux	3/4/23
<b>Stéphane CARRETERO &amp; Noémie MOMBOISE</b>	8, chemin du Puy Saint laurent	29/7/23	<b>Anne-Marie FRANIER Née DECADI</b>	EHPAD du Le Rouget+Pers	4/4/23
<b>Sylvain TIRAVY &amp; Céline JEAN</b>	Chemin de Vigouroux	2/12/23	<b>Marie Louise RONGIER Née VAURS</b>	EHPAD de Laroquebrou (rue Arsène Lacarrière Latour)	10/5/23

## ASSISTANTES MATERNELLES AGRÉÉES EN ACCUEIL NON PERMANENT RÉSIDANT DANS LA COMMUNE :

<b>BARBANCE Carole</b>	5 Rue de la Croix de Pierre	06 75 10 95 14	<b>Jean CAUSSE</b>	8 Allée du Père Louis Lopez Uzols	12/5/23
<b>DOCTRINAL Isabelle</b>	Vigouroux	06 87 73 75 81	<b>Antoinette COMMERLY Née HÉBRARD</b>	8 rue de Bellevue	17/5/23
<b>ESTIVAL Sandy</b>	4 Rue de l'Egalité	06 19 77 67 89	<b>Ginette CARANOVE Née FRAUD</b>	31 rue Arsène Lacarrière Latour	21/6/23
<b>EUGENE Marie</b>	L'Hermitage	06 75 79 37 28	<b>Aline GIRAUDET</b>	5 rue des Tilleuls	1/7/23
<b>FILIOL Patricia</b>	3 Chemin de Laboual	06 32 38 98 09	<b>Michel CONAN</b>	6, Place de l'église	23/8/23
<b>GROSBOIS Aurore</b>	2 Chemin de Laboual	06 76 47 73 54	<b>Paulette FRAUX Née BOS</b>	Courberette	6/9/23
<b>VERMERIE Michele</b>	Les Placettes sud	06 69 24 10 18	<b>Pierre, Jean, Marie LACAZE</b>	40 rue des Placettes	8/10/23
<b>VIDAL Marie-Line</b>	La Salvetat	06 60 26 81 61	<b>André, Louis LHERMIE</b>	41 rue des Placettes	8/10/23
			<b>Michel, André, Léonce BONNET</b>	27 route de plein vent	9/10/23
			<b>Marie, Paulette GIRE Née LAPORTE</b>	25 route Impériale	14/10/23
			<b>Clothilde, Etienne GIRE Née LAPORTE</b>	1 chemin de la Prade du Fabre	17/12/23

les  
**Echos**  
St-Martin le Sauvêtre

la Charaigneraie !



# U R B A N I S M E

## REHABILITATION DU CENTRE BOURG ■■■■

Les travaux des 12 logements dans le centre-bourg de notre commune se poursuivent (5 T1, 6 T2 et 1 T3). Trois de ces logements qui seront meublés (1T2 et 2T1) sont dits des « logements passerelles ». Ils sont destinés prioritairement à l'accueil de personnes demeurant hors département et désirant s'installer dans le Cantal pendant quelques mois dans l'attente de trouver un domicile pérenne. Un troisième de type T1 sera également meublé par la commune.



Dans le 1<sup>er</sup> bâtiment, les travaux vont entrer dans la phase de l'aménagement intérieur (carrelage, faïence, sols et équipements cuisines notamment) tandis que dans le deuxième bâtiment situé à l'arrière, la couverture et les menuiseries extérieures sont terminées et que les cloisons sèches sont en cours de pose. L'aménagement extérieur (enceinte de l'îlot et les terrasses de l'Auberge Occitane et du Bar du centre) confié à l'entreprise MATIERE débutera prochainement.

Les personnes qui entendent la possibilité de louer l'un de ces logements sans qu'il s'agisse d'une réservation peuvent se faire connaître au secrétariat de la mairie.

## EAU ET ASSAINISSEMENT ■■■■

La municipalité a engagé ces dernières années une politique d'amélioration de la qualité de l'eau potable et de l'environnement qui a entraîné des investissements et des coûts de fonctionnements importants.

Le prix de l'eau et du traitement des eaux usées n'a pas évolué depuis de nombreuses années malgré des coûts qui ne cessent d'augmenter depuis ces trois années précédentes notamment en terme énergétiques et humains (électricité, produits de traitement, maintenance, etc...).



Réuni en conseil municipal le 11 décembre dernier, il a donc été décidé de procéder à une hausse raisonnée du prix de l'eau (+8%). Ainsi, après la dernière facturation définitive qui interviendra courant 2024, le prix de l'eau sera donc porté à 86 centimes le M<sup>3</sup> jusqu'à 100 M<sup>3</sup> de consommation, de 64 centimes entre 100 et 500 M<sup>3</sup> et à 46 centimes au delà des 500M<sup>3</sup> d'eau. La location du compteur d'eau sera quant à elle portée à 66 euros annuel et l'assainissement à 1,30 euro / M<sup>3</sup> d'eau consommée.

## TRAVAUX D'ENTRETIEN VOIRIE COMMUNALE ■■■■

Avec l'appui technique du Centre Ingénierie Territorial (CIT), l'entreprise COLAS a procédé en 2023, dans le cadre du programme de voirie entretien, aux travaux de grosses réparations et de modernisation de la voirie communale.

### Enumération des lieux :

Cité du Laurent et place de l'An 2000, ZAC de la Croix Blanche, Route de Vernières et la rue de la Laiterie, Piste forestière de la Croix d'Uzols au terrain de motocross, voies communales du Moulin de Vic, de la Croix d'Uzols, de Vaur, Lascombelles, Bourriergues, Vigouroux, le Martinet, Fources / La Garde, Puech Laroque, Badailhac, Puech Clergues, Lascazelles, Monreysse, Escarbachère, Lespinasse, Le Mont et Plein





Vent,

Dans le prolongement de la route impériale, les travaux d'aménagement et de réfection sont maintenant terminés entre le carrefour de Caplong et celui de Plein Vent. Une allée piétonne a été aménagée permettant ainsi de faciliter et sécuriser la circulation des usagers. La totalité de ces travaux de voirie pour l'année 2023 représente un montant de 153 716 euros hors taxes.

## EVOLUTION DE LA COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES ■■■■

Depuis le 19 décembre, les bacs marrons des ordures ménagères ont tous été regroupés dans les **12 Points Service Déchets** répartis sur notre commune : Place de l'An 2000, SMSI, Salle Polyvalente, Gymnase, parking du collège, Croix Blanche, Aire de pique-nique de La Salvetat, Place de Vigouroux, Aire de pique-nique de Bourriergues, délaissé de Manhes, L'Embranchement route de Omps, carrefour des Escures.

Certains de ces **Points Service Déchets** ne sont pas complètement aménagés et seront prochainement complétés par des containers de recyclage des verres et des papiers.

### Le tri des déchets est l'affaire de tous !

Cette réorganisation peut paraître contraignante mais elle simplifie les gestes de tri et la valorisation de tous les déchets recyclables (verres, emballages, papiers), permettant ainsi d'atténuer les augmentations liées au retraitement des ordures ménagères et au coût du carburant sur les factures des ménages.

D'autre part, nous rappelons que le **tri des biodéchets est obligatoire** pour les particuliers et les professionnels à partir du 1er janvier 2024. La Communauté de Communes propose des composteurs à tarifs réduits ainsi que des formations à la pratique du



compostage.

Un composteur collectif est installé depuis quelques mois dans le jardin de la médiathèque et nous réfléchissons à l'installation d'autres composteurs dans le bourg, pour ceux qui habitent en appartement.

**La Communauté de communes a mis en place un numéro vert : 0 805 295 555 entièrement gratuit et accessible les mardis et jeudis de 8h à 12h30 et de 13h30 à 17h.**

## TRI DES DÉCHETS

*Les agents techniques communaux remercient toutes les personnes qui respectent ces lieux et les consignes de tri. Ils encouragent*



*vivement toutes les autres à le faire dans l'intérêt de tous, évitant ainsi aux agents de manipuler leurs ordures, une tâche coûteuse et sans intérêt.*

*Lorsque ces photos ont été prises, de la place était encore disponible dans tous les types de bacs.*

*Merci pour le personnel communal.*



*En outre, les appareils électroménagers, gravats, ferrailles, déchets verts, ... ne sont pas à déposer dans ou à proximité de ces lieux de collecte, voire dans la nature. Ils doivent être directement amenés à la déchetterie communautaire implantée sur notre commune, route de la Salvetat, aux larges horaires d'ouverture.*







## ANCIENNE GENDARMERIE ■■■■



Les travaux de rénovation de deux appartements (1 F3 et 1 F2) et de la cage d'escalier dans l'ancienne gendarmerie tirent à leur fin. Entièrement remis à neufs et aux normes, ils seront très prochainement mis à la location.

La commune a obtenu une subvention de 56 362 euros au titre de la DSIL Relance (dotation de soutien à l'investissement local), soit 40 % du montant prévisionnel des travaux à 140 906 euros hors taxes.

## COLLECTE DE JOUETS ■■■■



Le dimanche 3 décembre, à l'occasion de la Bourse aux jouets, le Conseil Municipal des Jeunes a organisé une collecte de jeux, jouets et livres au profit du Secours Populaire. De nombreux articles ont pu ainsi être remis à cette association et feront la joie des enfants.

Bravo pour cette opération et un grand merci aux généreux donateurs.

## DIMANCHE 20 AOÛT : CIRQUE GALAPIAT « LA BRISE DE LA PASTILLE » ■■■■

C'est sous les fortes chaleurs de l'été mais avec en toile de fond le paysage exceptionnel offert par le site du Saint-Laurent que les très nombreux amateurs du festival Eclat ont pu apprécier les prouesses de Moïse. Ce clown tendre et rock'n roll s'envoie en l'air, prend de la hauteur sur son mat chinois et recherche désespérément des réponses aux questions existentielles. Effrayé par le brouhaha du monde, il essaie, là-haut, de mettre un pied devant l'autre.

Musicien ? Acrobate ? Philosophe ? Il est surtout... perché. Accompagné par un musicien aux pieds sur terre, il lance des paroles en l'air qui questionneraient la vie sur Terre...



## FESTIVAL ALIMENTERRE ■■■■

Pour cette édition 2023, la Commission Culture a choisi de projeter le 25 novembre le documentaire s'intitulant « Les fourmis et la sauterelle ». En mettant en lumière des initiatives portées par une jeune femme africaine pour aider son village à pratiquer une agriculture plus résiliente et rendre compte au monde des difficultés rencontrées dans son pays, le Malawi, ce film a abordé les thèmes les plus urgents de notre époque : les changements climatiques, l'inégalité entre les genres, le racisme, le fossé entre les riches et les pauvres.

Cette projection a été suivie d'un temps d'échange autour d'un verre.

## CMJ ■■■■

Le vendredi 20 octobre 2023, les classes de CE2 et de CM2 ont procédé à l'élection de quatre nouveaux membres du Conseil Municipal des Jeunes pour combler les 4 départs qui sont arrivés au terme de leur mandat respectif. Pour les sortants, il s'agit de Enora CALMEJANE, Noémie VOLPILHAC, Louise DELZANGLES et Billy MOUNAUD. Les nouveaux entrants sont Enora CALMEJANE (réélue), Agathe DELCAUSSE (CM2), Alice GIBERT et Clément DELCAUSSE (CE2) qui intégreront durant deux années le CMJ composé en plus de GIBERT Valentine (6<sup>ème</sup>), PHILIPPE HUBERT Camille (6<sup>ème</sup>), CALMEJANE Elsa (CM1) et VASSEUR Nathan (CM1).

Ces jeunes conseillers vont poursuivre les projets engagés et en proposeront de nouveaux sur différentes thématiques. Au delà d'une implication citoyenne, ils permettront de rapprocher les réalisations communales des aspirations de cette génération.

## COLIS DE FIN D'ANNÉE ■■■■

Les colis ont été distribués par les membres du Conseil Municipal aux personnes de plus de 75 ans inscrites sur les listes électorales. Certains de nos aînés ont même reçu la visite du père et la mère Noël !

Nous remercions toutes ces personnes pour l'accueil qui nous a été réservé lors de notre passage.





## CONCOURS DES MAISONS FLEURIES ■■■■

Cette année, la remise des prix des maisons fleuries s'est déroulée le dimanche 10 décembre à 10 heures 30 dans la salle du Conseil municipal. Comme chaque année, ce concours vise à valoriser les initiatives privées de fleurissement qui contribuent à renforcer la qualité du cadre de vie et l'embellissement de notre commune.

Les membres de la commission font le tour de la commune au cours de l'été pour identifier les maisons, terrasses et enclos, visibles de la rue. De ces tournées, les 21 lauréats sélectionnés ont tous été récompensés.

Dans la catégorie « enclos », le 1<sup>er</sup> prix a été attribué à M. et Mme Georges VAURS ex-aequo avec M. et

Mme Jean-Pierre CHATEAU, le 2<sup>ème</sup> prix à M. et Mme BARBET Bernard ex-aequo avec M. et Mme Bruno BEYSSAC et le 3<sup>ème</sup> prix à M. et Mme Jean Didier LABORDE ex-aequo avec M. et Mme UZOLET Bruno.



Dans la catégorie « terrasse », le 1<sup>er</sup> prix a été attribué à Mme Marie-Thérèse IZOULET, le 2<sup>ème</sup> prix à M. et Mme Henri VERMEIL et le 3<sup>ème</sup> prix à M. Elie DELON.

**Nous adressons nos plus vives félicitations aux heureux lauréats.**

## SUPERETTE ■■■■

Le 8 mars 2023, par délibération n° 2023/164, la Maîtrise d'œuvre est attribuée au cabinet METAFORE en groupement avec IGETEC pour la construction de la superette sur la Place de l'An 2000. La procédure d'appel d'offres en 12 lots séparés a été lancée le 9 novembre 2023 pour le marché de travaux et la date limite de remise des offres était fixée au 29 novembre 2023.



IGETEC a analysé l'ensemble des 36 dossiers reçus et a retenu, selon les critères de jugement les offres reçues. La Commission d'Appel d'Offres s'est réunie le lundi 11 décembre 2023 pour l'attribution des 12 lots.

Le Conseil Municipal suit l'avis de la Commission d'Appel d'offres pour lesquels une entreprise est identifiée comme étant la plus avantageuse économiquement et dans les valeurs techniques.

**Lot n°01 - Terrassements - VRD - Aménagement extérieurs :**  
EURL GUIBERT TP- domiciliée 7 avenue des Frères Pélessier 15130 YTRAC - pour un montant de 61 390,00 f HT

**Lot n°02 - Gros-Œuvre :**  
GRACIA BTP - domiciliée - 1 rue de la Jordanne 15130 YTRAC - pour un montant de 141 693,12 C HT

**Lot n°03 - Charpente - Mur ossature bois - Bardage bois :**  
SAS LHERITIER ET FILS - domiciliée L'Embranchement 15220 SAINT-MAMET-LA SALVETAT - pour un montant de 70 891,22 C HT

**Lot n°04 - Couverture et bardage métal :**  
AURITOIT domiciliée 7 avenue du Garric BP 334 - 15003 AURILLAC - pour un montant de 114 639,94 C HT

**Lot n°05 - Menuiseries extérieures :**  
SARL ROBERT Alain - domiciliée ZI de Baradel - 15 Boulevard du Garric 15000 AURILLAC pour un montant de 28 013,00 f HT

**Lot n°06 - Serrurerie :**  
SARL C2M - domiciliée ZA Laborie 15600 MAURS - pour un montant de 11 345,13 C HT

**Lot n°07 - Menuiseries intérieures :**  
SAS ROQUES - domicilié Crespiat - Chemin d'Immarion 15130 ARPAGON SUR CERRE pour un montant de 9 124,60 C HT

**Lot n°08 - Plâtrerie - isolation - peinture- faux- plafond :**  
TS HABITAT - domicilié 24 rue Lamartine 15290 PARLAN pour un montant de 32 344,79 f HT

**Lot n°09 - Revêtements de sol et Faïence :**  
SOLS CONCEPT 15 / ROUSSY CARRELAGE domiciliée 66 rue des Carmes 15 000 AURILLAC / Le Mas 15800 RAULHAC - pour un montant de 19 119,23 f HT

**Lot n°10 - Chauffage - Rafraîchissement - Plomberie Sanitaire - Ventilation :**  
SAS ETS VALET domiciliée 15 rue Jean Mermoz 15000 AURILLAC - pour un montant de 44 255,00 C HT

**Lot n°11 - Electricité : courants forts et faibles :**  
SAS LONGUECAMP - domiciliée Fraquier 15120 LADINHAC - pour un montant de 57 148,00 C HT

**Lot n°12 - Générateur photovoltaïque :**  
SAS 3C INSTAL15- domiciliée La Grange Guiral 15290 OMPS - pour un montant de 50 855,00 f HT.

*Les crédits nécessaires à la dépense sont inscrits à l'exercice 2023 et seront reportés à l'exercice 2024.*

# C O L L È G E

J E A N D A U Z I É



Le collège Jean DAUZIE compte à la rentrée 2023 239 élèves répartis dans 9 classes (2 classes de 6<sup>èmes</sup>, 2 classes de 5<sup>èmes</sup>, 2 classes de 4<sup>èmes</sup> et 3 classes de 3<sup>èmes</sup>).

L'équipe éducative, très dynamique, porte de nombreux projets. Pour cette année scolaire 2023-2024, les élèves de 3<sup>ème</sup> se rendront à Rome du 12 au 18 mars 2024 dans le cadre d'un projet mené sur 2 ans « En route vers Paris 2024 ».

Ce projet, portant sur les valeurs de l'Olympisme, a déjà permis de nombreuses actions : la participation à La Bonne échappée, une course cycliste qui promeut l'activité physique chez les jeunes, l'accueil d'un sportif paralympique Aladji BA autour de l'athlétisme et de l'histoire des JO, la préparation des élèves de l'école primaire pour le cross du collège par nos élèves de 3<sup>ème</sup>, etc...

Un séjour au ski est également prévu pour les classes de 5<sup>ème</sup> du 5 février au 9 février 2024 et les 6<sup>ème</sup> iront au Puech des Ouilhes dans le cadre du projet « A la découverte de mon territoire » en juin 2024.

Un groupe d'élèves de 6<sup>ème</sup> et du dispositif ULIS travaillant sur Le Petit Prince de Saint-Exupéry devrait se rendre en Alsace au mois de juin, après avoir suivi 2 sessions avec une compagnie de théâtre autour de l'oral, de l'expression corporelle et de la mise en voix de textes.

L'option BIA (Brevet d'initiation aéronautique) est encore proposée aux élèves de 3<sup>ème</sup>. Une heure par semaine, les élèves volontaires sont formés par deux enseignants et passeront ce diplôme en mai 2024. Pour cette formation, ils bénéficient de vols à l'Aérodrome d'Aurillac, partenaire du collège. Nouveauté pour cette année, le collège dispose d'un simulateur de vol, financé par

le collège et par le conseil Départemental, ce qui va permettre à nos élèves d'effectuer des vols comme s'ils y étaient !

Dans le cadre du label E3D (Etablissement en démarche de développement durable), nous travaillons encore de concert avec la communauté de communes de la châtaigneraie cantalienne qui forme nos écodélégués à la gestion du tri sélectif et à la mise en place d'un compost.

Notre atelier sciences, qui a gagné le prix Génialissime l'an dernier au Concours national CGénial, est toujours en activité cette année et travaille sur les énergies solaires.

Notre collège est également très engagé dans la lutte contre le harcèlement scolaire via le dispositif pHARe. Nous avons formé des élèves ambassadeurs et avons organisé une journée de sensibilisation pour tous les collégiens en mai 2023, journée reconduite en novembre 2023 sur le harcèlement et les violences sexistes.

Notre association sportive, forte de 103 licenciés, est également très performante. Les minimes garçons sont champions du Cantal de football et les minimes filles sont championnes du Cantal de rugby. Elles espèrent bien réitérer l'exploit de l'année dernière et repartir au Championnat de France !

Toutes ces actions prouvent le dynamisme de l'équipe éducative qui est très satisfaite des résultats obtenus l'année dernière au DNB : 98 % de reçus et 100 % pour le CFG.

Dans le domaine de l'orientation, le forum des métiers et de l'orientation sera reconduit le 21 mars 2024, avec, cette année, la participation des collégiens de Maurs et Laroquebrou. Il permet aux élèves de rencontrer des professionnels locaux qui témoignent de leur parcours et nous espérons que ces derniers répondront à nouveau présents cette année !





# L'ÉCOLE PRIMAIRE

S A I N T - M A M E T - L A S A L V E T A T

## COORDONNÉES

ÉCOLE PUBLIQUE  
9, rue Grange de Maziol  
15220 SAINT MAMET LA SALVETAT  
Tél : 04 71 64 79 33

## HORAIRES

Lundi - mardi : 8h30 - 11h30 / 13h30 - 16h00  
Mercredi : 8h30 - 11h30  
Jeudi - vendredi : 8h30 - 11h30 / 13h30 - 15h30

## LA RENTRÉE SCOLAIRE 2023

Voici l'organisation pédagogique pour l'année 2023/2024 après la dissolution du Réseau d'Écoles du Territoire : RET « OMPS/ SAINT-MAMET-LA SALVETAT et une fermeture de classe sur l'école à la rentrée.

CLASSE	EFFECTIF	ENSEIGNANT
Toute Petite Section / Petite Section (TPS/PS)	15 (+ 2 arrivée prévue en cours d'année)	Mme MONTIL Corinne (ATSEM : Mme MARTIN Marie-Christine)
Moyenne Section / Grande section (MS/GS)	12	Mme MALGOUZOU Sandrine Mme LAVERGNE Stéphanie (ATSEM : Mme MOMBOISSE Claudie)
Grande Section / Cours Préparatoire (GS/CP)	13	Mme PARAMELLE Sylvie Mme BACHELLERIE Manon (ATSEM : Mme VERMERIE Karine)
Cours Élémentaire 1 (CE1)	14	Mme NOYGUES Isabelle
Cours Élémentaire 2 (CE2)	19	Mme SAINT-ANDRÉ Isabelle
Cours Moyen 1 (CM1)	18	Mme FEYT Nadège
Cours Moyen 2 (CM2)	15	Mr MOURADOFF Alexis

Sous la responsabilité pédagogique des enseignants, trois AESH (Accompagnant des Elèves en Situation de Handicap) complètent l'équipe :

- Madame MAZE Séverine (auprès d'un enfant)
- Madame LAPORTE Aurélie (auprès de deux enfants)
- Monsieur GIRARD Franck (auprès de trois enfants)

## DES PROJETS DIVERSIFIÉS

Conformément aux programmes nationaux, tous les projets de classe (activités, sorties) sont élaborés dans le cadre du Projet d'École validé par la Direction Des Services Départementaux de l'Éducation Nationale (DSDEN).

Les enseignants de l'école ménagent des situations de transversalité qui donnent plus de sens aux apprentissages en créant du lien entre les différents domaines.

• **Le label E3D** : Pour encourager et reconnaître les écoles et établissements scolaires qui s'engagent dans une démarche de développement durable, le ministère de l'éducation nationale a conçu une labellisation. Les différentes activités menées autour de ce thème ont permis à l'école d'obtenir le label E3D niveau 1 (Ecole en Démarche globale de Développement Durable).



Pour poursuivre cet engagement le CPIE (Centre Permanent d'initiatives pour l'Environnement) interviendra sur plusieurs classes :

- « Projet autour de la biodiversité » pour les CE1 et CM1
- « Les petites bêtes au bord du chemin » pour les MS/GS et GS/CP

Christophe LESCURE (cuisinier de collectivité) mènera, en collaboration avec les enseignants, un projet autour du jardin : « de la terre à l'assiette ». Une parcelle du jardin partagé est dédiée à l'école, les enfants y cultiveront des légumes et des fruits qu'ils retrouveront dans leur assiette, une fois cuisinés.

• **Le programme PHARe** : le 9 novembre, journée nationale dédiée à la lutte contre le harcèlement, les élèves ont participé à différentes actions au sein de l'école : séance de sensibilisation sous la forme de jeux de rôle, présentation d'albums, ateliers de coopération.

• **La médiathèque** : sorties régulières pour toutes les classes. Pour les plus petits, Christine MIGNONAT (médiathécaire) anime un atelier d'écoute d'histoires, de comptines, toujours accompagnée de ses fidèles marionnettes qui combent de joie les enfants.

#### • Spectacles :

- Les JMF (Jeunesses Musicales de France) : les élèves de GS, CP, CE1 et CE2 assisteront à un spectacle au théâtre d'Aurillac en janvier ou en mars 2024.



- La Communauté de Communes de la Châtaigneraie Cantalienne propose deux spectacles : un pour les élèves de PS au CP et un autre pour ceux de CE1 au CM2.

• **« Ecole et Cinéma »** : Trois films d'auteur seront projetés aux élèves de CE2, CM1 et CM2, au cinéma « le Cristal » d'Aurillac.

• **Projet musical « école en chœur »** : pour les CE1 et CE2, participation au FEE (festival écoles en chœur) en juin 2024 avec 2 ou 3 représentations (1 ou 2 au théâtre d'Aurillac et 1 à l'église du bourg).

#### • La piscine :

- Au centre aquatique d'Aurillac pour les GS, CP et CE1 en janvier 2024

- A la piscine de Saint-Mamet en juin 2024 pour les CM (en fonction des conditions météorologiques) : six séances pour évaluer le « savoir nager » avant l'entrée en 6ème.

• **L'éducation aux médias** : participation des CE2 à la « Semaine de la presse à l'école ». Il s'agit d'une initiation à l'écriture journalistique dirigée par l'ERUN (Enseignant Référent aux Usages du Numérique) et de la création d'une émission de webradio en partenariat avec l'OCCE du Cantal

• **L'ENT** : Espace Numérique de Travail. Projet BENEYLU : outil de liaison pour les parents (messagerie, accès aux devoirs, calendrier, journal du jour...). La formation des élèves se déroule dans le cadre d'ateliers.

• **Le projet « JO Paris 2024 »** : sur le plan artistique les CE1 et CE2 prépareront une exposition culturelle sur ce thème. Sur le plan sportif ils organiseront des Olympiades pour la fin de l'année scolaire.

• **Le projet Narramus** : il s'agit pour les élèves (GS/CP/CE1) d'apprendre à comprendre et à raconter une histoire à la maison sans le support du livre.

• **Projet autour des émotions et du bien-être à l'école** : pour les TPS/PS/MS/GS c'est apprendre à réguler ses émotions. Pour les plus grands c'est aussi gérer les conflits : jeux coopératifs, relaxation et respiration (dans le cadre des APQ : Activités Physiques Quotidiennes) pour les CE1. Quart d'heure de lecture ou relaxation pour les CE2.

#### • Les sorties occasionnelles culturelles ou sportives :

- Cross d'automne pour les classes élémentaires. Dans le cadre de la liaison école/collège, les collégiens sont venus entraîner les CM2 pour préparer cette manifestation.
- Sortie au jardin de Bassignac « la quenouille verte » : TP/PS/MS
- Sortie au muséum des Volcans : TP/PS/MS/GS
- Sortie à Lascelles : GS, CP, CE1 et CE2



- Sortie au château de Calmont d'Olt en Aveyron : CE1 et CE2
- Sortie avec nuitée aux Galinottes (Lioran) : CM1 et CM2







- Sortie APER (Attestation Première Éducation à la Route)/ Athlétisme à Arpajon sur Cère pour les CE1 et CE2
- Randonnée en montagne pour les GS/CP/CE1.

Cette année encore la municipalité a offert un dictionnaire à chaque élève de CE2.

L'APE (Association des Parents d'Elèves) poursuit la collecte de fonds nécessaires pour financer les sorties scolaires.

L'équipe enseignante remercie la municipalité et l'APE qui par leur collaboration et leur engagement permettent aux élèves de l'école de bénéficier d'un panel d'activités pédagogiques diversifiées.

### MANIFESTATIONS ORGANISÉES PAR L'APE

- Concert de musique traditionnelle offert par « Cabrettes et Accordéons des Burons de Pailherols, à Ytrac ». (20 octobre 2023)
- Vente de photos de classe et individuelle

- Bourse aux jouets (3 décembre 2023)
- Vente de sapins et de bulbes de fleurs (en décembre 2023)
- Tombola (mars 2024)
- Vente de madeleines Bijou (au printemps)
- Fête de l'école (28 juin 2024).

### INSCRIPTIONS RENTRÉE 2024

Seront accueillis dès septembre 2024, tous les enfants nés en 2021. Tout enfant âgé de deux ans au 31 décembre de l'année civile en cours pourrait être accueilli dès ses deux ans révolus.

A compter **du mois de mars 2024**, les parents devront se présenter à la mairie avec leur livret de famille, un justificatif de domicile, le carnet de santé et une pièce d'identité. Une fois cette première démarche effectuée, ils viendront à l'école pour concrétiser l'admission avec l'attestation d'inscription délivrée par la mairie.

## APE DE L'ECOLE ■■■■

L'Amicale des parents d'élèves (APE) de l'école de Saint-Mamet-la-Salvetat organise des manifestations tout au long de l'année afin de financer les sorties scolaires des élèves de la commune prévues par l'équipe enseignante.

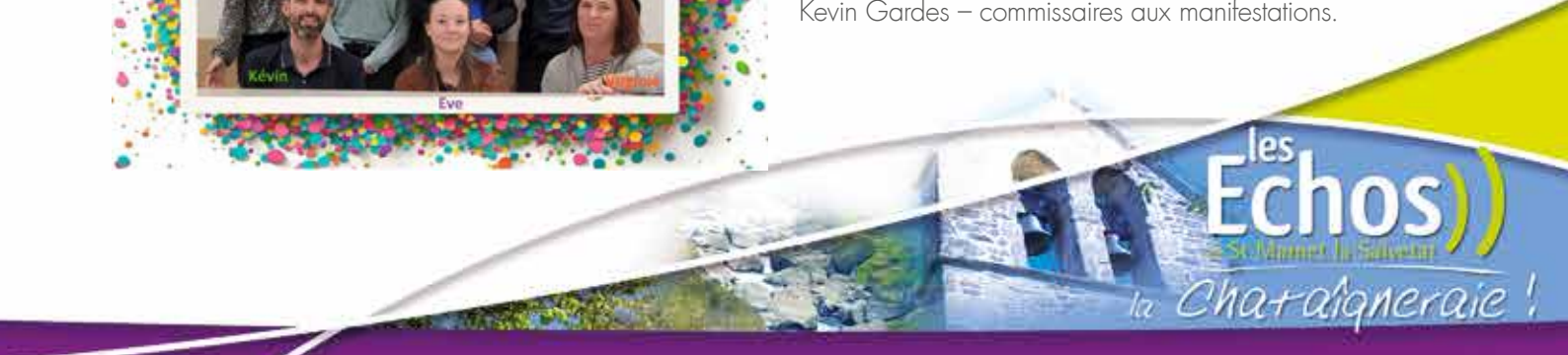
Après un concert offert par le groupe "Cabrettes et Accordéons des Burons de Pailherols à Ytrac" en octobre - beau rendez-vous intergénérationnel - et un mois de décembre chargé avec la traditionnelle bourse aux jouets/matériel de puériculture et la vente de sapins et jacinthes pour les fêtes, nous organiserons notre tombola en mars. Le tirage sera effectué par les enfants le samedi 6 avril et suivi d'un repas placé sous le signe de la convivialité. La fête de l'école fin juin sera également l'occasion de célébrer ensemble l'année écoulée, dans un format restant à définir.



Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues, même occasionnellement. N'hésitez pas à nous prêter main-forte ! Merci à celles et ceux qui contribueront à soutenir notre action, en aidant à la préparation des événements ou en y participant.

**Pour nous contacter :** [ape.ecole.stmamet@gmail.com](mailto:ape.ecole.stmamet@gmail.com) / **Facebook :** APE Saint Mamet la Salvetat

**Composition du bureau :** Laure Chane-Pane – présidente, Amélie Benech – trésorière, Sophie Lac – secrétaire, Cécile Gauzins et Virginie Ricard – vice-présidentes, Eve Crapez et Kevin Gardes – commissaires aux manifestations.



# MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE

A N D R É R O Q U I E R



L'équipe des **Raconteuses** est intervenue à la Médiathèque aux mois de mars, avril, juin, octobre et décembre auprès d'enfants âgés de 3 ans à 11 ans.

Ce fut l'occasion d'écouter de Belles Histoires autour des chevaliers et dragons, des contes de fées, princes et princesses, de la nature et du jardin, du spectacle et du cirque, des contes traditionnels et de Noël.

De jolis instants partagés, appréciés et savourés par petits et grands !!!

Le jeudi 16 mars, la Médiathèque a franchi les portes du **Forum des Métiers** qui se déroulait au Collège Jean Dauzié de Saint-Mamet.

En effet, j'ai eu la possibilité de rencontrer les élèves de 4<sup>ième</sup> et de 3<sup>ième</sup> et de leur présenter le métier de Bibliothécaire / Médiathécaire.

Une matinée intéressante, constructive qui a donné lieu à beaucoup de questions et a permis de riches échanges.

Depuis le mois de septembre, un Club Lecture gourmand et partagé a vu le jour dans nos locaux.

Il a lieu un vendredi par mois entre 14h30 et 15h30 et se poursuivra sur cette fréquence jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Le but est d'échanger agréablement sur un livre que les adhérentes et adhérents ont aimé et qu'ils auraient envie de recommander...

Il s'agit, avant tout, d'un temps de rencontre et de convivialité destiné à faire du lien entre lectrices et lecteurs qui ont plaisir à se retrouver pour dialoguer autour des livres, notamment...

Rendez-vous incontournable de novembre, **le Mois du Film documentaire** a pris place au cœur du samedi 18 novembre avec la projection de « La disgrâce » de Didier Cros.

Dans le mythique studio de photographie Harcourt à Paris, ce film documentaire proposait un témoignage croisé, admirable et émouvant, de femmes et d'hommes dont les visages, malformés de naissance ou ravagés par les accidents de la vie, ont été captés à la fois par l'appareil photographique et la caméra...

Bouleversant de sincérité, empreint de bienveillance et d'empathie, le film, au travers d'une séance photos, a conduit les différents témoins à une réappropriation du regard sur soi et, quelque part, à une acceptation rassurante et reconfortante...

## Horaires d'ouverture :

Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi : 14h-18h

Samedi : 9h-12h

## Contact :

Tel : 04.71.49.32.46

Mail : mediatheque.sm@wanadoo.fr

**En ce début d'année, je vous souhaite  
à toutes et à tous une bonne année.  
Qu'elle soit accompagnée de doux moments  
et remplies de gaieté pétillante auprès de  
celles et ceux que chérissez.**





# ASSOCIATIONS CULTURELLES ET SPORTIVES

## Familles Rurales entre Cère et Rance ■■■■

Installée depuis 1994 sur la commune de Saint-Mamet-La Salvetat, en partenariat avec Marcolès, Omps et Vitrac, notre association, Entre CERE et RANCE, affiliée à la fédération Familles Rurales est un mouvement familial. Il rassemble des femmes et des hommes qui s'engagent pour la promotion des familles, le développement de leur milieu de vie et le bien vivre ensemble.

Grâce à l'énergie de bénévoles et des salariés de l'association encadrée par Mme Anselme et son adjointe, Mme Frontil, Entre CERE et RANCE peut se flatter de dynamiser notre territoire.

Nous sommes gestionnaire d'un Accueil de Loisirs qui accueille les enfants de 3 à 11 ans chaque mercredi, le jeudi et vendre-

di sur l'école de St Mamet La Salvetat et pendant les vacances scolaires.

Depuis 2019, le Club Ados a investi les locaux de l'ancien Office du Tourisme au centre du bourg et s'affiche en un lieu de rencontres et de projets pour nos jeunes.

Enfin, depuis 2 ans nous travaillons au développement de notre Espace de Vie Sociale, grâce à un Conseil d'Administration élargi. L'association puise sa force dans son équipe de bénévoles mais ne saurait subsister sans les ressources de nos partenaires : CAF, MSA, Communauté de Communes de la Châtaigneraie Cantalienne et de nos quatre communes associées.



## L'ACCUEIL DE LOISIRS EXTRASCOLAIRE ET PÉRISCOLAIRE

Comme chaque année l'accueil de Loisirs extrascolaire ouvre ses portes 1 semaine pendant les petites vacances et 6 semaines l'été de 7h30 à 18h. Notre équipe d'animateurs propose à chaque période un programme d'activités riches et variées qui permettent aux enfants accueillis de passer de "bonnes vacances".

Depuis plusieurs années, le recrutement est plus difficile.

Pourtant en 2023, 6 jeunes issus de nos communes âgés de 16 et 17 ans ont débuté la formation BAFA. La plupart d'entre eux obtiendront leur Brevet d'Aptitudes aux Fonctions d'Animateur au mois de décembre 2023. C'est une fierté et un atout pour notre association de pouvoir former ces jeunes du territoire et leur offrir leur première expérience professionnelle. L'équipe se renforce et rajeunit grâce à nos jeunes animateurs vacataires Paul CALMEJANE, Nolwenn BERTRAND, Loane CROUZOLS, Romane PLANTECOSTE, Judith CHAMP et LILOU ANSELME.

Nous souhaitons la bienvenue à Marylin CANET qui intègre de façon plus pérenne notre équipe d'animation.

En ce qui concerne l'accueil de loisirs périscolaire, les mercredis, les enfants sont accueillis de 11h30 à 18h00 à la maison de la jeunesse. Ils sont récupérés directement à l'école de St Mamet et pour les écoles de Marcolès et Vitrac un ramassage est organisé.

En début d'après-midi un temps est dédié aux devoirs. Cette initiative vise à soulager les familles le soir. Les enfants ont aussi la possibilité de pratiquer des activités en dehors de l'accueil de loisirs.



Nous travaillons en étroite collaboration avec les associations locales (Foot, hand et rugby) et la Communauté des Communes Châtaigneraie Cantalienne (ateliers musique) afin de pouvoir rendre possible la pratique d'activités sportives et culturelles.

Depuis 2014, la commune de St Mamet La Salvetat fait confiance à notre association pour organiser et animer les Temps d'Activités Périscolaires au sein de l'école publique de Saint-Mamet-La Salvetat. Tous les jeudis et vendredis de 15h30 à 17h sont consacrés à la réalisation de projets comme le traditionnel spectacle de Noël, le carnaval, le projet Foot à l'école...

L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) occupe une place importante dans les loisirs des enfants. C'est un lieu d'accueil, de vie et d'écoute sécurisant qui permet à l'enfant de grandir, de s'affirmer afin de devenir l'adulte de demain.

### Un Club ADOS dynamique...

Le club ados de Saint-Mamet a ouvert ses portes en 2019 et depuis ce jour, la référente du secteur jeunes propose des animations diversifiées (rugby, accrobranche, judo, atelier couture, scientifique, randonnée...). Le séjour d'été 2023 s'est déroulé à Sérignan avec au programme plusieurs activités nautiques. Ils participent à divers ateliers ponctuels comme le numérique, dans le cadre de "Planète Parents" (le vendredi 17 novembre de 20h à 22h à l'espace Jean Labellie). Les jeunes ont organisé un tournoi de pétanque en juin.





Ils ont participé au vide grenier de l'association en tenant le stand de la tombola et/ou en expliquant aux visiteurs, l'intérêt du tri sélectif. Actuellement, les jeunes conçoivent un projet BD portant sur la vie des ados. Il sera réalisé sur l'année 2023/2024 avec d'une part l'aide financière de la CAF et d'autre part en mettant en place différentes actions pour le subventionner.

## NOTRE ESPACE DE VIE SOCIALE EN PLEIN ESSOR :

### L'Assemblée Générale à Omps : le vendredi 31 mars

Elle s'est tenue dans la salle polyvalente de Omps. Le clip « Sous mes ailes » a été projeté en fin de séance. Soutenus par leur animatrice Marylène FRONTIL, un groupe de 7 jeunes du Club Ados ont mené un projet ambitieux en partenariat avec l'association Accent Jeunes sur le thème « du consentement et des conduites addictives » et ce, dans le cadre de la Mission MILDECA.

### Le club « jeux de société »

Depuis deux ans Philippe BASSET et Sylvain PHILIPPE animent cet « après-midi/soirée » chaque premier samedi du mois, à la Maison de la Jeunesse. Ils sont entre 25 et 30 (adultes et enfants) à y participer avec assiduité, se défiant autour de jeux de cartes, de plateau, de stratégie, de dés ou de coopération (soit une trentaine de jeux). L'activité se découpe en deux sessions : de 16h00 à 19h00 et de 20h00 à 23h00. Possibilité de partager des douceurs gourmandes entre les deux sessions. Le club est ouvert à tous les publics à partir de 12 ans. 100 % gratuit pour les adhérents de l'association.



### Ateliers « parentalité » :

Cette année trois ateliers ont été proposés. Pour deux d'entre eux qui se sont déroulés l'après-midi, l'association a mis en place une garderie pour les enfants permettant ainsi aux parents intéressés d'y participer en toute tranquillité.

- Samedi 18 mars : « A la rencontre des émotions de mon enfant ». Atelier animé par Emilie DUGUET, consultante en parentalité. Partage d'expériences et réflexion sur l'écoute active et la pensée positive.
- Samedi 29 mars : « Et si on parlait alimentation et toutes ses étiquettes ! » Atelier animé par Véronique MADRIGNAC, diététicienne à l'hôpital d'Aurillac et bénévole au sein de l'association. L'objectif principal était de conseiller les participants sur les bons réflexes en termes d'alimentation en ôtant toutes formes de culpabilité. L'essentiel restant de toujours prendre du plaisir à préparer et à déguster de bons petits plats.
- Vendredi 2 juin : « Votre enfant est atypique, hypersensible... Et si on en parlait ? » Atelier animé par Sandrine ROUGET, auteure, conférencière et psycho praticienne. En partageant son expérience personnelle et ses recherches dans le domaine des neurosciences cognitives, Sandrine ROUGET

GET a présenté les principaux profils de neuro atypiques. Il est important pour les parents et les professionnels œuvrant auprès d'eux de connaître leurs particularités pour mieux les comprendre et les aider au plus près de leurs besoins.

### La chasse aux œufs : dimanche 9 avril

Cette année, c'est le village de Vitrac qui a accueilli la « chasse aux œufs ». Une cinquantaine d'enfants, accompagnés de leurs parents, ont déambulé dans les rues à la recherche des œufs et en particulier des trois précieux œufs en or. Un concours de dessins sur le thème des œufs a remporté un franc succès. Tous sont repartis avec des chocolats plein les poches.

### Le cross parrainé : vendredi 12 mai

Dans le cadre de sa formation en alternance au sein de l'association, ainsi que pour sensibiliser les enfants à l'action caritative, Taylore SILVA a organisé un « cross parrainé » au profit des « restos du cœur du Cantal ». Enfants petits et grands ont couru pour la bonne cause. Plus de 700€ ont ainsi pu être récoltés. De plus, la recette du stand « crêpe et buvette » a également été reversée à cette association caritative.

### La fête du jardin « la grelinette » dimanche 11 juin

Cette matinée a permis aux jardiniers en herbe de partager leurs connaissances et leur récolte dans le cadre d'ateliers et d'animation.

### Le gala de danse : jeudi 22 juin

Les danseuses, petites et grandes, nous ont fait découvrir le Monde avec grâce et joie. Les chorégraphies sont orchestrées par leur professeure Norine LECLERC et travaillées tout au long de l'année. La prestation de grande qualité a ravi l'ensemble du public.

### Un concours de pétanque : samedi 24 juin

Les jeunes du « Club Ados » ont organisé, avec le soutien de leur référente Marylène FRONTIL un concours de pétanque sur le site du Puy Saint-Laurent. A compléter

### Le Festival « Aurillac en scène » : vendredi 30 juin et samedi 1er juillet

Ce festival s'est déroulé sur deux journées : le vendredi a été réservé aux Jeunes (à partir du lycée) que Marylène FRONTIL a accompagnés.

Le samedi était ouvert à tous les adhérents pour un tarif unique de 23€.

Les participants ont pu y apprécier différents courants musicaux : Alternative, Pop, RAP, Rock.

### Le traditionnel vide-greniers : 17 septembre

Cette année l'association a organisé son 10ème vide-greniers, non pas Place de l'An 2000 mais sur le site de la Croix Blanche pour pallier des contraintes logistiques (notamment le petit nombre de bénévoles que nous remercions chaleureusement)

Environ 150 exposants y ont participé. Comme à l'accoutumée, les chineurs les plus matinaux ont déambulé dans les allées à la recherche de la « perle rare ». Le stand « buvette et crêpes » tenu par des bénévoles et les jeunes du « Club Ados » est resté ouvert toute la journée. Un magnifique panier garni a remplacé la traditionnelle pesée du jambon.

### Une sortie culturelle au Musée SOULAGES : samedi 14 octobre







Une quinzaine de personnes a pris la route en direction du musée Pierre SOULAGES à Rodez. Sur place les participants ont découvert, au gré d'une visite guidée, les œuvres de l'artiste décédé en décembre 2022, et notamment célèbre pour la réalisation des vitraux de l'Abbatiale de Conques. Après un repas traditionnel auvergnat « Chez Marie » à Grand-Vabre, ils ont visité l'abbatiale Sainte-Foy de Conques, considérée comme un chef d'œuvre de l'art roman avec son tympan et son trésor datant de l'époque carolingienne.

### Le forum des associations : Nouveauté 2023 ! samedi 2 septembre

Depuis plusieurs années déjà, l'association projetait d'organiser cette manifestation qui vise à rassembler les diverses associations et les faire connaître aux familles du territoire. Ce fut chose faite en collaboration avec la municipalité, ce samedi 2 septembre.

C'est dans la salle polyvalente du village qu'une vingtaine de stands associatifs se sont installés de 10h à 13h. Expositions, démonstrations, projections ont animé cette matinée. Pas moins de 200 visiteurs ont pu apprécier les diverses propositions d'activités de loisirs, culturelles et sportives. Pour d'autres une vocation est peut-être née après avoir échangé avec les pompiers... Pour les organisateurs et les associations présentes, la matinée s'est clôturée en partageant le verre de l'amitié et un copieux buffet offerts par la municipalité.

### Halloween : dimanche 29 octobre

Une soixantaine de sorciers et de sorcières se sont réunis pour un après-midi festif.



Au programme maquillage (atelier animé par une maquilleuse professionnelle), ateliers créatifs, goûter offert par l'association et déambulation dans les rues du village à la quête de friandises. Merci aux villageois qui, une fois encore, ont bien « joué le jeu ». Sans leur participation

généreuse et celle des bénévoles cette animation aurait moins de succès.

Les enfants de la Maison de Quézac et de Chanteclair d'Aurillac ont participé avec enthousiasme à cette manifestation.

### L'association propose également des ateliers permanents :

- Les Loisirs créatifs : un des premiers ateliers créés au sein de l'association (en 2012). Il regroupe une vingtaine de personnes qui se retrouvent le mardi à la Maison de la jeunesse de 20h30 à 22h30. Tarif : 25€ + adhésion 22€

Il s'agit d'échanger des savoirs et des pratiques en toute convivialité. Nous avons pu admirer leurs réalisations lors de la matinée du forum des associations.

- Le Multi-Sports pour les 3-5 ans : au programme tout au long de l'année : poney, baby gym, jeux de ballons, jeux d'athlétisme, piscine. Cet atelier se déroule le samedi matin et est encadré par Marylène FRONTIL. 23 enfants fréquentent actuellement cet atelier. Tarif : 90€

- La danse à partir de 4 ans : trois groupes sont constitués en fonction de l'âge et du niveau des enfants. Les cours sont dispensés par Norine LECLERC, le lundi de 18h30 à 19h30 et le jeudi de

17h15 à 20h15 à la salle de motricité de l'école. L'année se clôture en juin par un gala attendu et apprécié de tous. 29 jeunes filles fréquentent l'atelier. Tarif 100€

- La danse adulte « Rock et boogie » : les cours sont dispensés par Laurent LAGACHE et se déroulent à la salle polyvalente de Omps.

Deux sessions :

- de 19h30 à 20h30 groupe des confirmés

- de 20h30 à 21h30 groupe des débutants

Tarif : 110€ pour personne seule + adhésion 22€

200€ pour un couple + adhésion 22€ (une adhésion par famille).

26 personnes sont inscrites à ce jour.

- Le Badminton : nouveauté 2023 ! Le gymnase communautaire est à disposition le lundi de 19h00 à 20h30. Pas de cours encadré. Une quarantaine de joueurs fréquentent l'atelier ; Tarif : 35€ + adhésion 22€ (par famille).



- La « Gym douce » : nouveauté 2023 ! Initié en 2022 par Taylore SILVA dans le cadre de « la semaine des séniors », cet atelier a perduré à raison d'une séance par mois jusqu'en juin 2023. A partir du 7 novembre, il redémarre tous les 15 jours avec Lola VERNIOL, ce projet est en partenariat avec l'association Dynamic'Senior. Il compte environ 12 personnes.

## EN ROUTE POUR 2024, ON A BESOIN DE VOUS !

Entre Cère et Rance, est, vous l'aurez compris une association riche et variée dans laquelle des hommes et des femmes de bonne volonté tentent de faire vivre des valeurs humanistes de partage et d'échange, valeurs essentielles, surtout en ces temps troublés. L'association est fière d'entreprendre pour toutes et tous, quelque soit leur âge, sexe ou origine, de multiples actions afin d'apporter au plus grand nombre ce petit bout de joie qui peut faire la différence. Si vous aussi vous voulez apporter votre pierre, proposer ou participer à de futurs projets, n'hésitez pas à nous contacter, nous vous rencontrerons avec plaisir !

En attendant, n'hésitez pas à venir nombreuses et nombreux à notre assemblée générale qui se tiendra cette année le 30 mars 2024.

### Contacts :

Président : Philippe BASSET

presidence.cere.et.rance@gmail.com

Directrice Accueil de loisirs : Sandrine ANSELME

04 71 64 81 09 ou 06 61 84 05 83

cereetrance.famillesrurales@gmail.com

Familles Rurales Entre Cère et Rance





## ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG BÉNÉVOLES CÈRE ET RANCE EN CHÂTAIGNERAIE ■■■■



L'assemblée générale de l'Union Départementale s'est tenue le dimanche 15 octobre à Saint-Martin Valmeroux. Notre association était représentée par Marie-France Moissinac, Evelyne Veyrières et Pierrette Verdier.

Les résultats nous concernant sont les suivants : 311 donneurs se sont présentés sur les 11 collectes du secteur dont 14 nouveaux ; 282 poches ont été collectées. Nous avons rétrogradé à la 10<sup>ème</sup> place du classement départemental.

En ce qui concerne les 2 collectes de Saint-Mamet nous avons accueilli 61 donneurs et nous espérons que cela va repartir à la hausse car la dernière, du 24 octobre a accueilli 36 donneurs.

Au cours de cette assemblée, notre présidente Marie-France Moissinac a été élevée au grade de « Commandeur du Mérite du Sang », récompense largement méritée pour son investissement depuis de nombreuses années.

L'assemblée générale de notre association s'est tenue le vendredi 10 novembre à Omps en présence de Albert Vinas, président de l'Union Départementale, des élus : M. Teyssedou maire de Parlan et président de la Communauté de Communes, G. Combelle conseiller départemental et maire de Le Rouget-Pers, M. Loison maire d'Omps, R. Condamine maire de Saint-Saury.

C. Montin excusé était représenté par M. Piganol, G. Méral était représenté par JC Bourgade, et M.P Bouquier par Mme Brouxelle ; Etaient également présents des membres du conseil d'administration et de plusieurs donneurs ;

Nous avons été accueillis par M. Loison maire de la Commune, 1 minute de silence a été observée en mémoire des

donneurs disparus cette année, et la présidente a remercié les élus pour leur soutien.

Elle a ensuite présenté le rapport d'activité : l'association a été représentée aux forums des associations de Roannes Saint-Mary et Saint-Mamet, sur le marché du Rouget, au départ du Tour du Cantal pédestre et de la Parlanaise.

Le trésorier Claude Escassut a détaillé le bilan financier qui se solde par un excédent de 1.895,48 €, nous avons perçu 2 années de subventions de la communauté de communes plus 2 participations versées par les conseillers départementaux de Maurs et Saint-Paul des Landes.

Ces 2 bilans ont été approuvés l'unanimité.

Renouvellement du tiers sortant : ont été reconduits : Denise Prat, Bernard Mazières, Georgette Vidal, Joséphine Lacasagne, Janine Laparra et Manuel Da Silva.

Plusieurs donneurs ont été récompensés et Denise Calmejane, atteinte par la limite d'âge a reçu un diplôme de reconnaissance.

A noter que lors de la dernière collecte du 24 octobre 2023, l'association a remis à Marie Lafon, sapeur-pompier volontaire, une gourde de bienvenue pour son premier don, et 2 jeunes de Saint-Mamet effectuant leur SNU ont également intégré l'association.

L'assemblée s'est terminée par une collation : la charcuterie et les fouaces étaient offertes par l'association et les boissons par la commune d'Omps.

Les collectes 2024 se dérouleront le mardi 23 avril et le mercredi 16 octobre dans les locaux de Dynamic Seniors (anciennement club de l'espoir de 16 heures à 19 heures).



### PARTAGEONS LA VIE, DONNONS SOUVENT

## LA TROUPE FEUILLETÉE ■■■■

Notre petite troupe poursuit avec succès ses représentations théâtrales, et nous nous déplaçons de plus en plus en dehors de Saint-Mamet-la Salvétat.

Jusqu'à présent nous avons bénéficié du prêt (par un particulier), d'une remorque bâchée que, André Péchoultes, un de nos acteurs, tractait avec son véhicule. Cette année nous avons eu l'opportunité de l'acquérir et nous l'avons remise en état (bâche, freins etc...), ce qui a engendré pas mal de frais !!!, mais nous avons pu bénéficier de subventions de la part de la commune de Saint-Mamet-la Salvétat, du Conseil Départemental et de la Communauté de Communes.

Cette année, en plus des 2 soirées de Vitrac, nous avons effectué 9 sorties et nous avons également organisé une séance en juin à Saint-Mamet.

En plus de l'équipe habituelle nous avons eu le plaisir d'accueillir Prescilla Art, amie d'Alexandre, qui en plus de très bien chanter, assure l'éclairage et la sono.

Nous attaquons les répétitions



de la prochaine pièce, et nous serons heureux d'accueillir à nouveau Emmanuel Laporte qui vient de rejoindre Lafeuillade-en-Vézic. Nous espérons la venue de souffleurs et aussi d'acteurs qui seraient les bienvenus car la troupe vieillit.

### « OSEZ MONTER SUR SCENE ».

La première représentation aura lieu exceptionnellement à Omps lors de la fête de l'ADMR les 2 et 3 mars 2024, et nous nous produisons également à Saint-Mamet le samedi 8 juin 2024.

D'autres dates en extérieur sont déjà retenues !!!!

**Contact :** Monique LAFON, présidente : 06-31-67-63-57







## ADMR DE L'ENSEIGNE ■■■■

Notre association a organisé son assemblée générale le samedi 3 juin 2023 dans la salle polyvalente de Saint-Antoine, entièrement rénovée et mise à notre disposition par la municipalité. Etaient présents : M. Robert maire, Romain Berthet directeur de la fédération départementale ADMR accompagné de Dominique Viillard vice-présidente, des représentants des élus, des salariés, des familles aidées et des membres du conseil d'administration.

Madame Soubiron Marie-Françoise, présidente, a remercié le public, excusé les absents et Monsieur Robert a accueilli l'assemblée.

Monique Lafon, secrétaire a fait lecture du compte-rendu de l'assemblée générale 2022 qui s'était tenue le samedi 21 mai 2023 à Saint-Mamet.

Didier Thirez, vice-président a détaillé le bilan d'activité : il a été effectué 25277 heures en service prestataire dont 21317 heures pour l'aide aux personnes âgées, financées à 83% par le Conseil Départemental via l'aide personnalisée à l'autonomie, 1241 heures au service des familles, 2719 heures pour les personnes handicapées et 698 heures en service mandataire soit un total de 25975 heures (en baisse de 680 heures par rapport à 2022). Sur la commune de Saint-Mamet-la Salvétat il a été effectué 10.533 heures auprès de 84 usagers. Sur la commune nous avons employé 10 salariées plus la secrétaire administrative.



Les 26 salariés ont parcouru 79067 km.

Pierrette Verdier, trésorière a détaillé le bilan financier. La vie associative est en excédent de 8313.44 € (nous avons encaissé en 2022 les subventions 2021 et 2022 de la communauté de communes) ; le service aide à domicile est lui aussi excédentaire de 1491.52 €.

Le compte-rendu de l'AG 2022, les bilans d'activité et financier ont été approuvés à l'unanimité.

Madame Soubiron, présidente a ensuite présenté son rapport moral et d'orientation.

« Le nombre d'heures d'activité est en légère baisse (-680 heures). Elles ont été réalisées par les 26 salariés, mais nous avons été obligés à certaines périodes de refuser des dossiers et des heures de ménage afin de laisser la priorité à l'aide à la personne. Il nous faut absolument recruter du personnel pour satisfaire toutes les demandes. Les salaires ont progressé, la prise en charge des indemnités kilométriques a été re-

vue à la hausse grâce à l'augmentation décidée par l'Union Nationale et la participation du Conseil Départemental. Une partie des km de la pause méridienne (12h-14h) a été prise en charge par le Conseil Départemental à hauteur de 83%.

1 réunion a eu lieu avec le personnel : elle a permis des mises au point sur les plannings, les congés, les relations avec la secrétaire pour permettre l'amélioration du service et les tenir au courant de la vie de l'association

En 2022 nous avons enregistré 1 démission, 1 licenciement pour inaptitude médicale, 2 embauches en CDI et 2 en CDD.



10 salariées ont suivi des formations : 2 ont suivi la VAE assistante de vie, 4 celle de sauveteur-secouriste au travail, 2 celle de prévention et secours civique, et 2 celle de fin de vie et gestion du deuil.

Il y a eu 4 réunions du Conseil d'Administration. Il a été décidé la distribution de 3878€ de chèques cadeaux grâce aux recettes de la vente de calendriers et la fête annuelle lors du dernier il a été prévu d'offrir le repas aux salariées (elles l'organisaient chaque année à leurs frais) et aussi le versement d'une prime de partage de la valeur (ancienne prime Macron) »

Les personnalités présentes ont tour à tour pris la parole et la réunion s'est terminée par le pot de l'amitié offert par la municipalité.

La fête annuelle des 4 et 5 mars à Vitrac a connu son habituel succès : merci au public fidèle et chaleureux qui nous soutient chaque année, ainsi qu'à « la troupe feuilletée » qui, cette occasion, nous réserve la primeur de sa nouvelle pièce.

A noter que la fête 2024 se tiendra exceptionnellement à Omps, celle de Vitrac étant en travaux, les 2 et 3 mars 2024

Merci également pour l'accueil réservé à nos équipes lors du passage des calendriers.





## ASSOCIATION DU JUMELAGE SAINT-MAMET-LA SALVETAT-PUGNAC ■■■■

### ASSOCIATION DU JUMELAGE SAINT-MAMET-LA SALVETAT—PUGNAC

L'assemblée générale de l'association s'est tenue le 9 février 2023, 19 personnes étaient présentes.



Exceptionnellement elle s'est déroulée en fin d'après-midi, ce qui a peut-être empêché certaines personnes d'y assister.

Pierrette Verdier a fait lecture du bilan d'activité concernant le week-end des 13-14 et 15 mai à Saint-Mamet et celui des 14-15 et 16 octobre à Pugnac. Elle précise qu'une gerbe a été envoyée à Pugnac pour les obsèques de M. Seurin, ancien maire.



Bernard Viprey a présenté le bilan financier qui est déficitaire de 761,74 € ; la subvention de la commune est restée fixée à 2.000 €

Ces 2 bilans ont été approuvés à l'unanimité.



Renouvellement du 1/3 sortant : JL Bruel, MF Soubiron, M. Car et C.Bedoussac sont d'accord pour un nouveau mandat. Mme Verdier ne souhaitait pas renouveler ses fonctions de présidente tout en conservant le secrétariat, mais aucun candidat ne s'étant présenté, elle a accepté de poursuivre cette année car ce sont les 25 ans du jumelage, mais à la prochaine AG elle démissionnera.

La cotisation reste fixée à 5 € par personne

Il a ensuite été question des projets pour 2023. Après plusieurs réunions, tout a finalement été mis en place et vous trouverez le détail ci-dessous.

L'AG s'est terminée à 18 h et a été suivie d'une petite collation

### ANNIVERSAIRE DES 25 ANS DU JUMELAGE

Il avait été décidé en accord avec les 2 associations de se réunir le temps d'un week-end dans un lieu à mi-chemin entre nos 2 communes.

Le lieu retenu a été le Village Vacances de « La Combe », dans la commune de Domme (24), pour le week-end du 22 au 24 septembre 2023. Nous nous sommes donc retrouvés vendredi 22 en fin d'après-midi dans le village vacances privatisé pour nous : 23 pugnacais et 21 saint-mamétois répartis dans les 12 chalets.

Un pot d'accueil avec des petits fours nous attendait pour l'apéritif, ensuite nous avons partagé plusieurs pizzas.

A noter que lors de chaque dîner nous avons pu profiter du cantal et du saint-nectaire qui nous avaient été offerts par M. le Directeur des Fromageries Occitanes que nous remercions vivement.

Le samedi a été consacré aux visites. Après un copieux petit-déjeuner nous sommes tous partis en bus direction le marché de Sarlat où nous avons flâné et fait quelques emplettes. Ensuite 2 guides nous ont fait découvrir les maisons et édifices anciens de Sarlat.

Après un très bon repas pris en commun dans un restaurant de la ville nous sommes partis en direction de la bastide de Domme que nous avons visitée en petit train. Direction ensuite la Roque Gageac où nous avons embarqué sur une gabarre, pour découvrir avec un guide tous les châteaux nichés au long de la rivière.

Ce fut ensuite le retour pour le repas du soir. Au dessert, autour d'un gros et beau gâteau, nous avons dignement fêté cet anniversaire (voir ci-après le discours de notre maire).

Le dimanche matin après le petit-déjeuner nous nous sommes séparés en constatant que ces 2 jours étaient passés trop vite !!!; certains ont pris la route du retour, d'autres ont continué les visites.

Tous les participants se sont déclarés enchantés de cette escapade périgourdine, mais en 2024 nous reprendrons nos échanges habituels.







Madame la Présidente, Monsieur le Président  
Chers Pugnacaises et Pugnacais, Saint-Mamétoises et Saint-Mamétois, chers amis.

25 ans, ce sont les noces d'argent, un âge de raison pour notre jumelage, pour notre collaboration, pour ce mariage entre deux communes ; entre deux régions, entre la culture du fromage et la viticulture ; des noces d'argent que nous célébrons au pays de la Dore et de la Dogne, un clin d'œil au futur pour les noces d'or.

Pour commencer, je voudrais remercier toutes celles et ceux, de Pugnac et de Saint-Mamet, qui se sont investis dans ce projet. Pour n'oublier personne et éviter une longue liste, je vais éviter de nommer chacune ou chacun, mais qu'ils sachent que, présents ce soir ou absents, nous leur sommes reconnaissants du rôle qu'ils ont pu jouer dans ces réunions et ces moments que nous avons partagés. Je vous demanderais d'avoir une pensée particulière pour ceux et celles qui nous ont accompagnés lors de ces moments communs et conviviaux, mais qui trop tôt nous ont quittés.

Ces 25 années ont donc débuté en 1998 et certains doivent se souvenir qu'après des préliminaires, un premier voyage dans l'espace a emporté 7 Saint-Mamétois à la rencontre de Pugnac, de son village (ou ville pour ne vexer personne), de ses élus. C'était la première pierre, les échanges de clefs officialisant l'union. Souvenir personnel : je vois aussi la rencontre des deux clubs de tennis en aller-retour, et donc le premier club « échangiste » de notre aventure, et encore nos rencontres bisannuelles avec leur lot de visites culturelles, de châteaux, de sites remarquables, de rencontres humaines aussi ; les rallyes, les promenades en bateau, en gabarre, en petit train, en bus aussi. Sans oublier ces moments de la Gerbaude et du Salon de l'Artisanat, bien des manifestations pour lesquelles nous devons remercier nos amis pugnacais du Comité de Jumelage pour leur implication dans la qualité de ces moments. Je crois que ces journées en commun nous auront permis de mieux connaître le patrimoine qui entoure chacun de nos deux villages ; peut-être n'aurions-nous jamais eu ces occasions sans jumelage. Les voyages organisés autour de l'école ont aussi été des moments forts. Une mention spéciale de la part du maire que je suis : les 10 ans du jumelage (2008 donc), une de mes premières cérémonies officielles, un excellent souvenir sans chichis mais avec frous-frous bien sûr.

Après le passé, le présent, avec ce week-end mémorable pour lequel nos deux associations, pour marquer le coup, ont choisi de se réunir à Domme et pas à Domicile. Même si ce choix a pu être contesté, les présents auront apprécié, dans l'ambiance nouvelle, l'alliance culture, loisirs et gastronomie du Périgord et de notre jumelage.

Après le passé et le présent, envisageons le futur, avec en ligne de mire les noces d'or et les 50 ans. L'or, c'est le métal qui enrichit la Jordanne du pied du Puy Mary et rejoint la Dordogne qui passe au pied de Pugnac, un trait d'union même sans gabarre entre nos deux territoires. Ce cinquantenaire, pour 2048, nous devons l'envisager et le préparer dès maintenant. Le constat que nous faisons aujourd'hui c'est une trop grande stabilité des effectifs avec bien des membres présents depuis l'origine. Sans vexer personne, nos difficultés de déplacement ont bien augmenté depuis 1998 et ce n'est pas dû au réchauffement climatique.

Nous avons donc comme mission, dès aujourd'hui, de préparer, d'anticiper ce rendez-vous de 2048 ; trouver les bons outils, les bonnes idées pour s'ouvrir à de nouveaux membres avec une nouvelle vision, pour faire en sorte que le quart de siècle qui arrive soit terrain de nouvelles et toujours belles rencontres entre Saint-Mamet-La Salvetat, son fromage, et Pugnac et ses vignes.

## COMITÉ DES FÊTES ■■■■

En cette fin d'année 2023, le comité des fêtes tire un bilan plus que positif des manifestations de l'année écoulée. La fête patronale avec sa formule concentrée en un seul et même endroit) a été fortement appréciée par tous, et nous ne pouvons que vous remercier d'être venus aussi nombreux pour en profiter ! Le beau temps, les beaux spectacles, la bonne ambiance, tout était réuni pour que ce week-end connaisse un franc succès. Nous espérons qu'il en sera de même en 2024 !



Dates à retenir : soirée d'hiver le 17 février 2024, loto gourmand le 23 mars 2024, fête de l'été le 22 juin 2024, fête patronale du 9 au 11 août 2024. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues pour participer à l'organisation de ces événements !



Le comité des fêtes de St Mamet  
contact :  
comitestmamet@gmail.com





## COMITÉ D'ANIMATION DE LA CROIX BLANCHE ■■■■

L'assemblée générale du Comité a eu lieu le 15 mars 2023 au cours de laquelle le bilan d'activité et le bilan financier de l'année 2022 ont été approuvés. A l'issue, les dates des activités pour l'année 2023 ont été arrêtées.



La foire aux pommes s'est déroulée le dimanche 12 novembre par une très belle après-midi automnale. Les visiteurs venus en grand nombre ont pu apprécier les produits locaux proposés par les associations, les particuliers, les artisans et les producteurs de pommes des départements limitrophes, le pépiniériste qui greffe lui-même ses arbres. N'oublions pas la dégustation du pur jus de pomme pressé sur place la veille et le jour même ainsi que les châtaignes grillées. Cette année nous avons accueilli de nouveaux exposants. La



tombola dotée de nombreux lots et pour 1<sup>er</sup> prix, un blinder chauffant.

Un grand merci aux bénévoles des deux associations (les Croqueurs de pommes du Cantal et l'Association de la Croix Blanche) qui animent cette manifestation et à tous les bénévoles qui prêtent main forte pour que cette journée soit bien réussie.

## PATCH ET PÉTASSOU ■■■■

Le club Patch et Pétassou ouvre la porte de l'atelier tous les jeudis dans les locaux de la mairie autour de la présidente Michèle Van LERBERGHE. Le nombre d'adhérentes est de 19 personnes depuis la dernière assemblée générale qui s'est tenue le 12 octobre 2023.



Nombreuses sont celles qui maintiennent leur adhésion depuis la création en 2010 et qui accueillent les nouvelles adhérentes et leur transmettent le virus !

Notre objectif est de présenter des ouvrages de qualité lors de la prochaine exposition qui se tiendra en novembre 2026. Pour cet objectif, Michèle propose des thèmes de travail et accompagne dans la réalisation des techniques différentes.

Les adhérentes du club aiment aussi se promener dans le département et en dehors pour des visites d'exposition, pour acheter des matériaux spécifiques à notre activité et pour se former. C'est à BRIOUDE, le 4 mai 2023 qu'a eu lieu un stage d'apprentissage de la dentelle.

**Pour tout renseignement, contacter Michèle Van Lerberghe au 06 40 93 94 46**







## ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGRÉÉE DE SAINT-MAMET-LA SALVETAT ■■■■

### Saison de chasse 2023 / 2024

L'assemblée générale de l'ACCA a eu lieu le vendredi 02 juin 2023 à la mairie de Saint Mamet-la-Salvetat en présence de 29 participants : chasseurs, propriétaires agricoles et forestiers et de Monsieur Joël GAUZINS représentant la municipalité de Saint Mamet.

Les comptes-rendus moral et financier ont été approuvés à l'unanimité, les membres du Conseil d'administration et du bureau ont été changés. Monsieur ROQUES Philippe nouveau Vice-président ainsi que Monsieur DOCTRINAL Didier secrétaire.

Le plan de chasse chevreuil reste identique aux années précédentes, soit 40 attributions.

Cette année, les morceaux de chevreuil seront distribués aux chasseurs. Une partie sera réservée à la tombola et le reliquat sera mis en vente auprès des particuliers.



Il a été décidé de lâcher 300 faisans, 100 perdreaux rouges et 40 perdreaux gris. L'ouverture du lièvre a été repoussée de 15 jours.

L'ACCA remercie toutes celles et ceux qui participent activement à la bonne marche de l'association ainsi que les propriétaires et agriculteurs qui nous permettent un libre accès à notre passion.

## ASSOCIATION ANCIENS COMBATTANTS COMITÉ DE SAINT-MAMET ■■■■

La commémoration du 11 novembre, de la victoire et de la paix, jour de l'anniversaire de l'Armistice de 1918 et hommage à tous les morts pour la France s'est déroulée à 11 heures sous la présidence de M. Éric FEVRIER, maire la commune.

Celle-ci s'est déroulée en présence des maires et élus de l'ancien canton de Saint-Mamet-la Salvetat, de leurs portedrapeaux respectifs, des membres du Conseil municipal des jeunes, d'anciens combattants, de militaires de la gendarmerie et des sapeurs-pompiers locaux. Soulignons la présence et le travail du devoir de mémoire effectué comme chaque année à cette occasion par les élèves du primaire et du collège Jean Dauzié sous l'égide de leurs professeurs et chefs d'établissements. Nous remercions également les parents qui ont accompagné leurs enfants et toutes les personnes présentes. A l'issue, un moment de rencontre et de partage s'est déroulé dans la salle du Conseil à la mairie.



L'office religieux a été célébré par l'abbé Mathias NDIAYE dans notre église avant la commémoration.

## GROUPAMA ■■■■

Après une année sans trop de sinistralités dans notre région, la caisse locale de Saint-Mamet – Vitrac est présente par son sponsoring dans les Club de foot, de rugby et de handball, et aide les agriculteurs et les privés par des actions ciblées de prévention.

N'hésitez pas à contacter Delphine REVECHON au 06 43 10 66 65 pour un rendez-vous au bureau ou à votre domicile. Ouverture du mardi au samedi de 9h à 12h30 et sur rendez-vous les après-midi de 14 h à 18 h.



Bonne année à tous.  
Claude Bouniol



## LES GROLLES TROTTEURS DU SAINT-LAURENT ■■■■



Cette année, le parcours intitulé "Le moulin du Meyniel" au départ de la zone Humide d'une distance de 9km a été créé. D'ores et déjà, les bénévoles de l'association préparent une variante qui rallongera ce parcours de 2,3 km.

Le 16 Septembre 2023, la 2<sup>ème</sup> Virée des Grolles Trotteurs s'est déroulée dans la simplicité et la bonne humeur avec cette année 186 participants.

Des aménagements pour faciliter les passages des ruisseaux ont vu le jour du côté du lieu-dit "Camille" sur le parcours du Pénard.

L'association organise également des footings le 1<sup>er</sup> dimanche de chaque mois, de durées et difficultés adaptables en fonction des participants ; rendez-vous à 9h place de l'An 2000.

**Contact : 06.81.80.25.62**

## ASSOCIATION DES « MERCREDIS DES NEIGES » ■■■■



Pour la saison 2023, l'association a pu réaliser seulement 3 sorties (au lieu de 6) les mercredis après-midi et les 53 enfants de 8 à 15 ans ont pu profiter de la bonne qualité de neige pour s'initier à la pratique du ski alpin à la station du Super-Lioran.

On espère faire mieux en 2024.

**Renseignements :** [mercredidesneiges15@gmail.com](mailto:mercredidesneiges15@gmail.com)

## ASSOCIATION DES MARCHÉS DE PAYS DE SAINT-MAMET ■■■■

Notre association connaît toujours un franc succès, 400 à 500 personnes se rassemblent tous les vendredis soirs sous la halle de la Croix Blanche pour déguster les produits locaux et terminer la soirée au son de l'accordéon. Cette année, nous avons accueilli deux nouveaux adhérents : un éleveur de poules pondeuses bio qui propose des omelettes natures ou aux cèpes ainsi qu'un producteur de fraises qui fabrique des tartelettes ou nous propose une coupe fraises chantilly.



La saison prochaine nous fêterons les 30 ans du Marché de Pays.

## ASSOCIATION « CULTURE ET LOISIRS » ■■■■

Du nouveau dans l'association cette année ! Guilhem Vuarand a repris le flambeau de président de l'association après Sylvie Beyssac, que nous remercions pour son investissement durant de nombreuses années.



Deux nouvelles animatrices nous ont aussi rejoints :

- Johanna, souriante et dynamique, réveille nos muscles par des exercices de renforcement sur un nouveau créneau de cours, le jeudi à partir de 19h15.

- Délizia, nous entraîne le mercredi à 20h15 au rythme de la zumba et nous fait découvrir le Strong Nation (activité de haute intensité sur une musique spécialement conçue pour correspondre aux mouvements).

Yaël, toujours aussi sympathique, poursuit comme l'année précédente, notre remise en forme le lundi à 20h15 avec des cours très diversifiés durant lesquels il propose de multiples activités (renforcement musculaire en atelier, en groupes, pilates, step, étirements...).

Si vous souhaitez, vous aussi, nous rejoindre, les cours ont lieu à la salle polyvalente de Saint-Mamet. Nous vous offrons les deux premières séances pour essayer. Le montant de la cotisation est de 65 euros pour l'année.

**Contact : Vuarand Guilhem 06 83 22 49 74**







## ETOILE SPORTIVE DE SAINT-MAMET-LA SALVETAT ■■■■

### 2022/23 : UNE SAISON EN DEMI-TEINTE.

Après sept saisons passées en tant que coach au sein de notre club, Sébastien BEFFRIEU a souhaité évoluer sous d'autres couleurs. Malheureusement pour nous, cette dernière saison ne s'est pas passée comme espérée, puisque notre équipe 1<sup>ère</sup> a fini dernière du classement de Régionale 3 et se trouve donc reléguée en Départementale 1.

Ceci dit et heureusement, notre équipe réserve, dirigée depuis quatre saisons par Julien BROHA, vient redorer le blason de l'ESSM. En finissant première de sa poule de Départementale 4, elle accède à la Départementale 3 qui était l'objectif fixé en début de saison. C'est l'implication de Julien qui a su motiver ses joueurs et à l'assiduité de tous aux entrainements qui ont payé pour atteindre cet objectif.



ESSM 2 - CHAMPIONS D4 2022/23

Félicitations à tout le groupe pour ce titre de CHAMPION de D4. Notre équipe 3 dirigée depuis trois saisons par Christopher LAUBIE accède à la départementale 4 suite à la suppression de la Départementale 5. Elle n'a fait qu'un seul forfait au cours de la saison et a pleinement rempli son objectif principal, entretenir la convivialité au sein du club.

## CÈRE ET RANCE FOOT ■■■■

L'école de foot cantonale compte environ 80 enfants de 6 à 15 ans.

**U6-U7 :** (années 2017-2018) les samedis de 10h00 à 12h00 encadré par Cédric CALMEJANE.

**U8-U9 :** (années 2015-2016) entraînements les mercredis après midi de 14h00 à 16h00 et match les samedi de 14h00 à 16h00 encadrement : Cédric et Paul CALMEJANE

**U10-U11 :** (années 2013-2014) entraînements les mercredis après midi de 14h00 à 16h00 et match les samedi de 14h00 à 16h00 encadrement : Michel VEYRINES, Patrick ISSERTES, Sébastien NOUHAUD

**U12-U13 :** (années 2011-2012) entraînements mardi et vendredis de 17h30 à 19h00 et match les samedi de 14h00 à 16h00 encadrement : Jean Luc MARTINET, Yann LAVEISSIERE

### 2023/24 : UNE SAISON DE TRANSITION.

Nous avons eu la chance de recruter Morgan TEODORO en tant qu'entraîneur principal. Il a déjà évolué sous nos couleurs en tant que joueur il y a quelques années et a ensuite tenté sa chance au niveau Régional, avant d'obtenir son diplôme d'éducateur fédéral. Avec un effectif considérablement renouvelé suite à de nombreux départs, il aura fort à faire dans une poule de Départementale 1 où tous les clubs présents sont des anciens pensionnaires du niveau régional. Souhaitons-lui bonne chance.

Avec une douzaine de dirigeants et 55 joueurs, l'effectif reste stable. Nous en profitons pour remercier les éducateurs de l'école de foot Cère et Rance Foot, sous la présidence de Cédric CALMEJANE, pour leur travail auprès de nos jeunes.

Voici les résultats de ce début de saison :

L'équipe 1 : elle compte 1V/2N/5D après 8 matchs de championnat et se classe 10<sup>ème</sup> /12. Des débuts difficiles malgré un bon niveau de jeu.

L'équipe 2 : elle fait un début de saison moyen avec 2V/1N/3D après 6 matchs et se classe 7<sup>ème</sup>/10 avec 2 matchs de retard suites aux intempéries de cet automne.

L'équipe 3 : avec un effectif très changeant chaque week-end selon la disponibilité des joueurs, les résultats sont variables avec 3V/1N/3D et un forfait après 8 matchs disputés.



ESSM2 - CHAMPIONS D4 2022/23

**U14-U15 :** (années 2009-2010) entraînements les mardis et vendredis de 17h30 à 19h00 et match les samedi de 14h00 à 16h00 encadrement : Michel CAMUS, Valentin MAS

L'école de foot remercie les mairies pour le prêt des installations sportives, l'ensemble des bénévoles pour leur dévouement ainsi que les parents pour leur aide.

Pour tous renseignements contacter Cédric CALMEJANE 06.30.09.66.71 ou par mail à coach.dose@hotmail.fr





## SAINT MAMET HAND EN CHATAIGNERAIE CANTALIEUNE - SMHCC ■■■■

### SAISON 2022/2023 EN DEMI TEINTE

Si malheureusement notre équipe Prénationale féminine est descendue en 1<sup>ère</sup> division AURA, c'est tout l'inverse de notre équipe fanion masculine qui a fini 1<sup>er</sup> du championnat 2<sup>ème</sup> division AURA et accède à la 1<sup>ère</sup> division AURA.

Chez les débutants, plusieurs tournois ont eu lieu sur les différents clubs cantaliens on a présenté à chaque fois 2 équipes. Les -11 mixtes, 2 équipes aussi, ont participé au championnat du CANTAL avec pour seul ordre prendre du plaisir et continuer à apprendre.

Les -13 filles, jeune équipe construite en janvier 2023, déterminées à apprendre avec une net progression (plusieurs filles du groupe vont jouer en -15 excellence cette saison).

Les -13 gars eux aussi en forte progression participent cette saison en -13 excellence.

Les -15 et -18 filles excellence n'ont pas réussi à rester à ce niveau en 2<sup>ème</sup> phase. On renouvelle l'expérience cette saison.

**On remarque une forte augmentation de nos licenciés de 96 à 146.**

### REMERCIEMENTS

Je précise bien que le club de Handball de Saint Mamet en châtaigneraie cantalienne est présent sur deux territoires cantonaux et je remercie vraiment la municipalité de SAINT MAMET ainsi que celles de PARLAN MARCOLES LAROCHEBROU qui ont compris qu'il est très important de nous soutenir tant nos adhérents sont partout et représentent leurs communes.

La communauté de communes, bien sûr toujours là, nos conseillers départementaux, le département, la région, l'ensemble de nos partenaires, grâce à votre soutien le club peut aider tous les adhérents dans leurs déplacements, réceptions, cadeaux, habillements, payer les différentes charges : engagements, arbitrages, achats consommables et matériels sportifs etc....



Le soutien de nos élus est très important mais cela ne servira à rien sans le bénévolat.

Je veux remercier notre trentaine de bénévoles qui ont donné de leur temps et de leur argent pour que notre club réalise des recettes très utiles pour avancer sereinement tout au moins financièrement si un jour le côté sportif veut bien nous sourire.

### OBJECTIFS

Belle transition, cette saison les objectifs sont établis et nous souhaitons à nos deux équipes séniors de monter. Pour une en Prénationale et pour l'autre en Honneur.

Pour les -13 gars, -15 et -18 filles, inscrits en championnat excellence de rester en 2<sup>ème</sup> phase à ce niveau. Et pour les autres équipes simplement continuer à évoluer et prendre du plaisir.

### MANIFESTATIONS

Concernant les manifestations, toujours le Noël du club, le concours de belote, la journée partenariat, petite nouveauté cette année avec un déplacement à MONTPELLIER pour le match de la saison prévu vers le 24 février 2024 face à PARIS SAINT GERMAIN, nos différents snacks et buvettes toute la saison régulière.

Je souhaite une excellente saison sportive et une bonne année 2024 à toutes les associations sportives de notre beau territoire ainsi qu'aux autres associations non sportives

On voit de plus en plus de personnes venir d'un autre sport encourager nos équipes et on essaye aussi de notre côté d'être présent autour d'eux et je trouve cela magnifique de s'encourager entre nous tous, nos valeurs sportives sont vraiment au rendez-vous et cela fait chaud au cœur.

CHRISTOPHE PRAT  
Président SMHCC





## SMARC ■■■■



L'implication et la motivation des membres bénévoles et passionnés ont permis au SMARC de continuer son développement pendant l'année 2023.

Nous poursuivons toujours la construction et l'amélioration des infrastructures pour une pratique dynamique du modélisme automobile tout terrain pour tous les pilotes et passionnés de 7 à 77 ans.

Durant la saison 2023, outre les travaux d'entretien habituels des espaces verts, un travail de surfacage (labour, compactage, création d'une nouvelle bosse en dôme, etc...) et de balisage du circuit ont été effectués au printemps.

La piste, ainsi parfaitement préparée, nous a permis d'organiser plusieurs journées de training et de rencontres interclubs (1 par mois de mai à novembre) ouvertes aux pilotes extérieurs au cours desquelles ce sont près d'une quarantaine de pilotes (dont plusieurs du championnat de France !), venus des régions voisines, qui ont pu découvrir notre site et notre belle région.

De l'aveu général, le circuit du SMARC est un circuit qualitatif très apprécié de tous... et donc prêt à accueillir des manifestations d'ampleur !

Comme à l'accoutumée, durant l'année nous avons organisé ou participé à diverses animations à destination des jeunes et des moins jeunes : salon du jeu à Aurillac, salon du modélisme à Naucelles, forum des associations, Téléthon, etc... permettant de faire découvrir notre pratique au plus grand nombre.



Sur le plan sportif, plusieurs pilotes du club ont participé à des compétitions : courses de ligue Aura et Occitanie, Championnat de France pour le président Jean-Louis et le trésorier Mathieu.

Crée en 2022, la section dévolue aux voitures échelles 1/28 ou miniZ pouvant évoluer en intérieur, poursuit en 2023 son activité essentiellement à la mauvaise saison dans la salle des Auvergnats.

Pour 2024, l'année sportive débutera par notre traditionnelle AG début janvier, le déplacement au GP international de Montpellier en février et la reprise des compétitions.

Sous réserve d'acceptation par la Ligue Aura, nous prévoyons l'organisation d'une manifestation d'ampleur en septembre sous forme d'un GP sur 2 jours... à suivre donc !

Nous en profitons pour remercier ici tous nos bénévoles, ainsi que nos partenaires : entreprises locales et collectivités. Et particulièrement la mairie de Saint-Mamet pour les mises à disposition de locaux et son soutien permanent.

Le SMARC vous invite à le suivre sur Facebook ou à le contacter pour tout renseignement par mail ([smarc15220@gmail.com](mailto:smarc15220@gmail.com)) ou par téléphone au 06 87 14 84 41.

### Bureau :

Président : Jean-Louis LUPIANEZ

Vice-président : Vincent BESSON

Secrétaire : Kévin BROCH

Trésorier : Mathieu GIBERT

Accompagnés d'une dizaine de membres ! Et vous... ?



## L'ÉCOLE DE RUGBY (EDR) EN PLEIN RENOUVEAU ■■■■

Suite à une saison 2022/ 2023 plus difficile en terme d'effectifs, l'EDR « Cère et Rance » voit une arrivée conséquente d'enfants depuis septembre 2023 puisqu'elle affiche aujourd'hui une cinquantaine de licenciés pour seulement 3 catégories représentées (babys/U6 , U8 et U10).

Les U12 et U14 ont pour leur part muté au stade maursois mais notre objectif est de créer des bases solides afin de fournir à nouveau ces catégories d'ici quelques années.



L'engouement pour la pratique du rugby est certes dû à la coupe du monde qui s'est déroulée cette année en France mais aussi grâce aux interventions au sein des écoles ou centres de loisirs effectuées sur le canton de Saint-Mamet et des communes limitrophes.

Les enfants et éducateurs ont pu assister au match NAMIBIE/ URUGUAY comptant pour la coupe du monde au « stade des lumières » à LYON fin septembre.

Par ailleurs, l'EDR est fière de compter dans ses rangs de nouveaux éducateurs venus renforcer l'équipe d'encadrants déjà existante. Le bureau a quant à lui changé, Loïc LAGAT en est le nouveau président.

## SAINT-MAMET RUGBY ■■■■

Après une belle saison 2022-2023, l'équipe sénior du Saint-Mamet Rugby a grimpé un échelon pour atteindre le niveau régional 2. Cette ascension a donné naissance à une toute nouvelle équipe réserve, marquant ainsi une étape majeure dans l'histoire du club qui compte désormais une soixantaine de licenciés seniors masculins. Au fil de cette année, le SMR a vu l'émergence d'une équipe féminine prometteuse baptisée "Les Magnolias". Quinze joueuses ont rejoint les rangs de cette équipe en plein essor, pratiquant leur passion au sein du club. La création de ces deux équipes supplémentaires a également entraîné l'arrivée de nouveaux bénévoles dévoués au sein du club. C'est l'occasion de saluer chaleureusement toutes les personnes qui, semaine après semaine, contribuent avec enthousiasme et dévouement à l'épanouissement continu du club. Leur engagement indéfectible est la clé du succès et de la crois-

sance du Saint Mamet Rugby. À tous les acteurs de cette aventure sportive, joueurs et bénévoles confondus, un grand merci pour votre passion et votre détermination qui font du SMR une véritable famille rugbystique en pleine expansion. L'avenir s'annonce prometteur pour le Saint Mamet Rugby, et nous sommes impatients de vivre de nouveaux moments forts dans les saisons à venir.

l'EDR vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année et passe aussi un message pour tout enfant ou personne adulte qui souhaite soit pratiquer ou participer en tant que bénévole sera toujours la bienvenue au sein de l'école de rugby.

### Bureau :

Président : LAGAT Loïc

Trésorier/ secrétaire : BERTRAND Patrick

Educateurs :

Babys : BERTRAND Nolwenn , BOUTHE Anais , FABRE Sabine.

U6 : GAVIOLI Sidonie, LACOMBE Marion, BOURGADE Baptiste , GAUZINS Patrice.

U8 : LAGAT Kelly

U10 : LAGAT Loïc , BESSIERES Jérôme

U12 ( avec Maurs) : CHARMES Fabien

Contact EDR : 06.72.42.81.19





## SAPEURS-POMPIERS ■■■■

La Sainte Barbe, patronne des sapeurs-pompiers a été célébrée le samedi 9 décembre 2023. Après l'hommage aux disparus effectué au monument aux Morts en présence de M. Eric FEVRIER maire et des autorités du SDIS d'Aurillac, nous nous sommes réunis cette année dans la salle du Conseil de la mairie pour partager le verre de l'amitié offert par la municipalité. Un public conséquent est venu assister à la présentation du bilan de l'activité du Centre de secours de SAINT-MAMET-LA SALVETAT, à la présentation des nouvelles recrues et à la mise à l'honneur des sapeurs-pompiers.



M. Eric FEVRIER, maire de la commune de SAINT-MAMET-LA SALVETAT, M. Vincent DESCOEUR député, M. Michel TESSYDOU président de la Communauté de Communes de la Châtaigneraie Cantalienne, Mme Dominique BEAUDREY et M. Florian MORELLE conseillers départementaux pour le canton de Maurs ont rendu hommage à l'ensemble des sapeurs-pompiers et salué tout particulièrement l'engagement de nos sapeurs-pompiers. M. Gilles COMBELLE, conseiller départemental du canton de SAINT-PAUL-DES LANDES et maire du Rouget-Pers était également présent parmi nous. Nous remercions également l'ensemble des élus présents qui se sont joints à nous.



À l'issue, un repas offert par l'amicale des sapeurs-pompiers au relais de la Châtaigneraie est venu clôturer la célébration de la Sainte Barbe 2023.

### BILAN DE L'ANNEE ÉCOULÉE :

**INTERVENTIONS :** 223 interventions

- 171 interventions secours à personnes, 18 accidents de la circulation, 21 interventions incendies, 12 opérations diverses, 1 risque technologique,

### RECRUTEMENT

- Sapeur 2<sup>ème</sup> classe Bonnet Elise.
- Sapeur 2<sup>ème</sup> classe Gavioli Sidonie.
- Sapeur 2<sup>ème</sup> classe Greff Manon.
- Sapeur 2<sup>ème</sup> classe Nozière Djylan.
- Adjudant Chayla Cédric

### FORMATIONS

- Sapeur 1<sup>ère</sup> classe Lafon Marine : Equipier Feu de Forêt et EAP1
- Sapeur 2<sup>ème</sup> classe Nozière Djylan : Equipier SAP, Incendie et PPBE
- Sapeur 2<sup>ème</sup> classe Greff Manon : Equipier SAP, Incendie et PPBE
- Sapeur 2<sup>ème</sup> classe Gavioli Sidonie : Equipier SAP, Incendie et PPBE
- Sapeur 2<sup>ème</sup> classe Bonnet Elise : Equipier SAP, Incendie et PPBE
- Adjudant-Chef Thirez Anthony : Chef d'agrès FDF
- Caporal Merle Patrick : Chef d'agrès FDF

### MÉDAILLÉS

- 10 ans : Echelon Bronze
- Sapeur 1<sup>ère</sup> classe Thirez Amélie
  - Sapeur 1<sup>ère</sup> classe Rivière Yoann
  - Sergent Astier Pierre
- 20 ans : Echelon argent
- Sapeur 1<sup>ère</sup> classe Lagat Stéphane
  - Caporal-Chef Martin Marie-Christine
- 30 ans : Echelon Or
- Lieutenant Prat Didier



## DYNAMIC' SENIORS ■■■

Suite à l'Assemblée Générale qui a eu lieu le 1er février 2023, et en accord avec la majorité des adhérents, le Club de l'Espoir de Saint Mamet a changé de nom, pour devenir Dynamic'Seniors, et Madame Yvette ASFAUX en est la nouvelle Présidente, elle est soutenue dans son rôle par les 11 membres du conseil d'administration.



d'une éventuelle adhésion. Comme tous les ans, nous avons participé à la foire aux pommes en vendant des pâtisseries fabriquées par nos adhérents, les bénéfices de cette manifestation contribuent à financer une partie de nos prochaines activités. En décembre, nous nous sommes engagés à participer au Téléthon, au côté des autres associations de Saint Mamet.

Deux voyages ont été organisés en 2023 : le 07 juin, une journée en Gévaudan avec la visite guidée du château de la Baume et la découverte du parc des loups ; le 20 octobre, une journée au cabaret à la ferme « les folies fermières » dans le Tarn.

A trois reprises, les adhérents ont partagé un repas convivial dans les restaurants de la région : en mars à Saint Julien de Piganiol, en mai au relais de la Châtaigneraie à Saint Mamet et en septembre à l'Orée du Bois à Lacapelle del Fraysse ou nous avons eu le plaisir de visiter le musée du Veinazès. En décembre, pour terminer l'année dans la joie et la bonne humeur le traditionnel repas de Noël sera servi au local de l'association.



L'association garde pour objectif de créer un lien entre les seniors de la commune et des environs proches, en leur offrant la possibilité de se retrouver régulièrement pour se divertir, voyager, partager des activités et éviter l'isolement.

Le local de Dynamic'Seniors mis à disposition par la Mairie de Saint Mamet, est ouvert tous les jeudis pour des après-midi jeux et rencontres, un atelier pâtisserie a également été proposé. Tous les lundis à partir de 14h, des marches de 8 km sont organisées et ouvertes à tous.

L'association Familles rurales a planifié pour nos adhérents des cours de Gym douce qui seront maintenus pour les mois à venir à raison d'une séance tous les 15 jours, le mardi matin. Dans le cadre de l'accueil périscolaire nous avons eu le plaisir de recevoir les enfants de CM1, certains jeudis après-midi afin de partager le plaisir de jouer.

Début septembre, Dynamic'Seniors était présent au premier forum des associations de Saint Mamet, les visiteurs ont découvert un diaporama retraçant les meilleurs moments de l'association, et ont obtenus tous les renseignements en vue

Dynamic'Seniors remercie ses 73 membres qui ont renouvelés leur adhésion ou qui nous ont rejoints en 2023.

Nous travaillons à établir le calendrier de nouvelles sorties et activités pour 2024.

L'Assemblée générale de l'association aura lieu en début d'année, ce sera l'occasion pour les personnes intéressées de venir s'informer et nous rejoindre.



# COMMERÇANTS - ARTISANS - SERVICES

DOMAINE	NOM	TEL
<b>ALIMENTATION GÉNÉRALE PRESSE</b>	Superette Proxi - Causse Séverine et Patrick	04 71 49 28 27
<b>ANIMATION</b>	Orchestre de variété - Jacky Bruel - Vialaque	04 71 64 71 56
<b>ATELIERS ARTISANAUX</b>	Ferronnerie - Desmaretz Romain	06 19 96 12 91
	Poterie - Moissinac Céline	06 21 79 60 58
<b>AUTO-ECOLE</b>	Cantal Permis	04 71 49 29 16
<b>BAR TABAC PRESSE</b>	Bar du Centre - Teissières Yann	04 71 64 70 24
<b>BAR RESTAURANT</b>	Auberge Occitane - SARL Bouniol - Gales - Canis	04 71 46 90 71
	Relais de la Châtaigneraie	06 88 92 27 08
<b>BOUCHERIE CHARCUTERIE TRAITEUR</b>	Grimal David	04 71 64 76 93
<b>BOULANGERIE PATISSERIE</b>	Le Croissant Doré - Recobre Yannick	04 71 64 71 30
<b>BROCANTE</b>	Brocante du St Laurent	06 80 91 20 21
<b>CHAUFFAGE PLOMBERIE ENERGIE RENEUVELABLE</b>	SARL Belaubre François	07 77 07 59 45
	MGénergie	06 27 62 02 81
	Vieillescazes Claude	04 71 47 79 11
<b>COIFFURE</b>	Anzo coiffure mixte	04 71 64 79 97
<b>CONTRÔLE TECHNIQUE AUTO</b>	Dekra - Ferret Luc	04 71 49 33 33
<b>COUTELIER</b>	Ricard Pierre	06 59 11 90 62
<b>COUVERTURE</b>	Bertrand Daniel	09 81 91 39 90
<b>CRÉMERIE PRODUITS RÉGIONAUX</b>	La Cave	04 71 64 74 85
<b>DIETETICIENNE</b>	Maison de Santé Pluriprofessionnelle	06 79 38 50 01
<b>ELECTRICITE</b>	Hoorelbeck Reynald	04 71 64 81 33
<b>ENFOUISSEMENT RESEAUX</b>	SYSTEM D15	06 88 91 51 55
<b>ENTRETIEN ESPACES VERTS</b>	Boudergue Frédéric	04 71 64 77 04
	Quiers Serge	06 84 13 90 65
	Tiravy Sylvain	06 49 72 45 70
<b>ENTREPRISE MULTI SERVICES</b>	Daumarez Jean-François	04 71 46 90 77
<b>ERGOTHERAPEUTE</b>	Maison de Santé Pluriprofessionnelle	06 65 50 98 90
<b>GARAGE</b>	Constant automobiles	04 71 46 92 25
<b>IMMOBILIER</b>	Ginouves Valérie et Paul	06 41 01 25 58
<b>INFIRMIERS</b>	Maison de Santé Pluriprofessionnelle	04 71 64 74 32
<b>KINESITHERAPEUTES</b>	Maison de Santé Pluriprofessionnelle	04 71 46 96 96
<b>MATÉRIEL AGRICOLE</b>	Ets Monreysse	04 71 49 33 49
<b>MACONNERIE</b>	BATI 15 Delmas Thomas et Olivier	04 71 46 90 89
	SAS Labrousse	04 71 64 79 30
<b>MÉDECINS GENERALISTES</b>	Maison de Santé Pluriprofessionnelle	04 71 49 20 18
<b>MENUISERIE</b>	Lhéritier Daniel et Fils - DPM	04 71 64 71 51
	Miermont Menuiserie	07 60 42 21 71
<b>OSTÉOPATHE</b>	Maison de Santé Pluriprofessionnelle	04 71 67 31 27
<b>PARAMÉDICAL massage tuina, énergétique, reiki</b>	Baudin Audrey	06 72 62 57 74
<b>PEDICURE-PODOLOGUE</b>	Maison de Santé Pluriprofessionnelle	07 76 80 81 42
<b>PEINTURE</b>	Bertrand Gilles	04 71 48 93 42
	Picard François	04 71 64 78 26
	Picard Rachel	04 71 43 89 93
<b>PHARMACIE</b>	Alquier Fabienne	04 71 49 32 32
<b>PHOTOVOLTAIQUE</b>	3C INSTAL15	06 58 93 40 75
<b>PIZZA STREET</b>	Pizza Street (la Croix Blanche)	07 83 99 05 13
<b>PSYCHIATRE</b>	Maison de Santé Pluriprofessionnelle	04 71 49 20 18
<b>PSYCHOLOGUE</b>	Maison de Santé Pluriprofessionnelle	06 80 36 40 18
<b>RENOVATION (INTERIEUR-EXTERIEUR)</b>	Confort Habitat - Lavigne Richard	06 11 62 55 53
<b>SAINT MAMET SAISIE INFORMATIQUE</b>	SMSI	04 71 64 70 09
<b>TAXI</b>	Chauvet Olivier	06 81 90 72 18
<b>TRAITEUR</b>	SARL Bouniol Gales - Canis	04 71 46 90 71
<b>TRANSPORTS</b>	Fages Nicolas	06 87 19 22 46
<b>TRAVAUX AGRICOLES</b>	SARL Fontanel	04 71 64 71 95
<b>TRAVAUX FORESTIERS - COPEAUX</b>	Vaurs Jacky	04 71 63 46 12
<b>TRAVAUX PUBLICS</b>	Entreprise Meallet	04 71 47 76 30
<b>VÉTÉRINAIRES</b>	Clinique Vétérinaire du St Laurent	04 71 64 71 45
<b>USINE</b>	LFO (les Fromageries Occitanes -groupe Soddial)	04 71 46 81 50
<b>SERVICES</b>	Camping Municipal	04 71 64 75 21
	Collège Jean Dauzié	04 71 49 33 50
	Communauté de Communes Châtaigneraie Cantalienne	04 71 49 33 30
	Crédit Agricole	04 71 46 10 82
	Ecole Publique	04 71 64 79 33
	EDF dépannage	810 333 015
	Finances Publiques	04 71 64 70 19
	Gendarmerie	17 ou 112
	Groupama	04 71 49 32 77
	La Poste	04 71 49 68 00
	Mairie	04 71 64 71 07
	Médiathèque André Roquier	04 71 49 32 46
	Piscine municipale	04 71 46 96 28
	Pompiers	18 ou 112
	Presbytère	04 71 64 70 41
<b>ESPACE FRANCE SERVICES</b>	Communauté de Communes Châtaigneraie Cantalienne	04 71 49 33 30

Toute l'équipe de la municipalité  
de Saint-Mamet-La Salvetat vous présente  
ses meilleurs vœux  
pour la nouvelle année 2024

